



## Briefings de Bruxelles sur le développement rural

Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE

Briefing n°19 – Jeunesse et développement rural dans les pays ACP

*Bruxelles, 16 juin 2010*

# Un Reader

Ressources sur

**la jeunesse et le développement rural dans les pays ACP<sup>1</sup>**

*Compilé par Isolina Boto (Manager du Bureau du CTA à Bruxelles)  
Isaura Lopes, Gabriele Verginelli, Cristina Pruna, Serge Kamuhinda,  
(Jeunes chercheurs du bureau de Bruxelles du CTA)*



partageons les connaissances au profit des communautés rurales  
sharing knowledge, improving rural livelihoods

---

<sup>1</sup> Ce document informatif n'a pas vocation à couvrir tous les aspects de la jeunesse et du développement rural dans les pays ACP mais à proposer des informations de base et une sélection de sources d'information en se focalisant sur ses implications sur le développement rural. En majorité, ce document informatif est directement extrait des documents ou des sites web originaux. Pour tout complément d'information, contactez Isolina Boto ([boto@cta.int](mailto:boto@cta.int)). Ce document informatif, ainsi que la plupart des ressources sont disponibles sur <http://brusselsbriefings.net/>

## Table des matières

Introduction.....	3
Qui sont les jeunes ? .....	3
1. Tendances démographiques.....	4
1.1 Tendances mondiales .....	4
1.2 L'aspect démographique de la jeunesse.....	6
1.3 Migration des jeunes .....	8
1.3.1 Migration des jeunes en Afrique.....	10
1.4 Emploi des jeunes .....	11
1.4.1 Le chômage chez les jeunes.....	12
1.4.2 Chômage et sous-emploi.....	12
1.4.3 Potentiel et perspectives .....	13
2. Opportunités économiques pour les jeunes des zones rurales .....	14
2.1 Les jeunes des zones rurales : un groupe désavantagé.....	14
2.2 Travail des enfants .....	15
2.3 Amélioration de la subsistance des jeunes dans les zones rurales.....	16
2.4 Améliorer l'accès des jeunes au capital .....	18
3. Améliorer et cibler l'éducation des jeunes des zones rurales .....	18
3.1 Investissement dans la recherche agricole .....	22
3.2 Dépenses publiques africaines en R&D agricole dans un contexte mondial (2006) .....	23
4. Initiatives majeures de soutien aux jeunes.....	24
4.1 Système des Nations Unies .....	24
UNICEF .....	25
Commission économique de l'ONU pour l'Afrique .....	25
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : programmation du développement de la jeunesse rurale .....	26
Organisation internationale du travail (OIT) .....	27
Fonds international pour le développement agricole (FIDA).....	28
4.2 Coopération entre la Commission européenne et les pays ACP.....	28
4.3 Associations internationales de jeunes agriculteurs .....	31
4.4 Initiatives africaines .....	32
5. Jeunes et développement des politiques .....	33
Ressources en ligne	
Sites web	
Glossaire	
Acronymes	

## Introduction

Dans les pays en développement, 75 % des pauvres vivent dans les zones rurales et la plupart dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. L'agriculture est donc essentielle au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire<sup>2</sup>.

L'agriculture et le développement rural sont des secteurs économiques clés dans la plupart des pays en développement et en particulier dans ceux d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'agriculture contribue aux économies nationales, fournit de l'emploi, apporte la sécurité alimentaire et la stabilité sociale, en particulier aux petits agriculteurs, aux femmes et aux groupes vulnérables qui n'ont pas accès à l'emploi formel et aux avantages sociaux. Actuellement, nombre de jeunes des zones rurales de nombreux pays ACP sont illettrés, n'ont pas l'opportunité de s'éduquer et de se former, sont incités à migrer en masse vers les villes à cause du chômage et ne jouissent pas d'un accès suffisant aux terres et aux ressources productives. Cette situation pourrait se détériorer si des efforts significatifs ne sont pas faits pour l'améliorer. La jeunesse du monde en développement représente la nouvelle génération d'acteurs économiques et sociaux, pouvant susciter le changement en faveur du développement durable. Les jeunes sont principalement confrontés au chômage et au manque de revenus durables, qui les contraignent à migrer vers les villes ou à l'étranger. Le manque de compétences agricoles et l'accès limité aux ressources financières expliquent le niveau faible de production et d'esprit d'entreprise, ainsi que le déclin de leur participation à l'agriculture.

Selon la FAO<sup>3</sup>, environ 50 % des jeunes vivent dans des zones rurales, mais ce chiffre peut atteindre 70 % en Afrique sub-saharienne (ASS) et en Asie du Sud. En ASS, les jeunes entre 15 et 24 ans représentent 36% de la main-d'œuvre totale, 33 % au Proche-Orient et en Afrique du Nord et 29 % en Asie du Sud. Par ailleurs, les jeunes des zones rurales sont confrontés à des problèmes sanitaires majeurs, notamment la malnutrition, la malaria et le VIH/SIDA. Il est cependant important de replacer la menace sanitaire directe de ce dernier dans son contexte. À l'exception d'une poignée de pays où sa prévalence est très élevée, le VIH demeure très peu répandu chez les adolescents des zones rurales. Dans les grands pays d'ASS tels que l'Éthiopie, le Nigéria, la République démocratique du Congo, et d'Asie, l'incidence du VIH chez les adolescents des zones rurales est bien inférieure à 1 %. Le principal impact de l'épidémie de SIDA sur la subsistance des jeunes des zones rurales est le nombre grandissant d'enfants et de jeunes dont les parents décèdent de maladies directement liées au virus<sup>4</sup>.

Les zones rurales perdent de la main-d'œuvre productive jeune, du fait de l'émigration constante vers les zones urbaines. Il faut absolument apporter une éducation, une formation et des opportunités d'emploi adaptées permettant aux jeunes de choisir de demeurer, de travailler et de prospérer dans les zones rurales. Environ 85 % des 500 millions de personnes qui seront en âge de travailler ces dix prochaines années vivent dans les pays en développement. Cette situation constitue une occasion sans précédent d'investir dans la jeunesse pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté. La jeunesse du monde en développement est la génération future d'acteurs économiques et sociaux.

### Qui sont les jeunes ?

Les Nations Unies définissent les «jeunes» comme des personnes ayant entre 15 et 24 ans<sup>5</sup>, tel que convenu lors des préparatifs pour l'Année internationale de la jeunesse (1985) et approuvé par l'Assemblée générale<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> « Rapport sur le développement dans le monde 2008 : Agriculture pour le développement »

<sup>3</sup> Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « Jeunesse

rurale » [http://www.fao.org/sd/erp/ERPRuralYouth\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/erp/ERPRuralYouth_fr.htm)

<sup>4</sup> « Rapport sur le développement dans le monde 2009 », Groupe de la Banque mondiale

<sup>5</sup> <http://www.un.org/esa/socdev/nyin/french/index.htm>

<sup>6</sup> Voir A/36/215 et résolution 36/28, 1981

En vertu de cette définition, les enfants sont âgés de moins de 14 ans.

Il convient toutefois de noter que l'article 1 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant définit les « enfants » comme des personnes ayant jusqu'à 18 ans.

C'était intentionnel car on espérait que la Convention aurait fourni une protection et des droits à un groupe d'âge aussi nombreux que possible, et parce qu'il n'existait pas de Convention des Nations Unies similaire relative aux droits des jeunes.

De nombreux pays définissent également la jeunesse en fonction de l'âge où un individu jouit d'un traitement égal aux yeux de la loi, souvent appelé « majorité ». Dans de nombreux pays, il s'agit souvent de 18 ans. Une fois cet âge atteint, la personne est considérée comme adulte. Cependant, la définition et les nuances du terme « jeunesse » varient souvent d'un pays à l'autre, selon des facteurs socioculturels, institutionnels, économiques et politiques spécifiques. Dans la catégorie « jeune », il faut également distinguer les adolescents (13-19 ans) et les jeunes adultes (20-24 ans), les problèmes sociologiques, psychologiques et sanitaires étant différents.

La Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants de 1999 (n° 182) dispose que le terme « enfant » s'applique à toutes les personnes âgées de moins de 18 ans. Cependant, il existe d'autres sous-catégories, en fonction de l'âge, s'appliquant à la lutte contre le travail des enfants. Les jeunes travailleurs sont des adolescents et des adolescentes âgés de moins de 18 ans ayant atteint l'âge minimum légal d'accès à l'emploi et qui sont donc juridiquement autorisés à travailler à certaines conditions. La Convention de l'OIT sur l'âge minimum de 1973 (n° 138) stipule que les États signataires fixent un âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail. En vertu de cette convention, l'âge minimum d'emploi ou de travail ne doit pas être inférieur à 15 ans, mais les pays en développement peuvent le fixer à 14 ans. Certains pays ont choisi 16 ans.

## **1. Tendances démographiques**

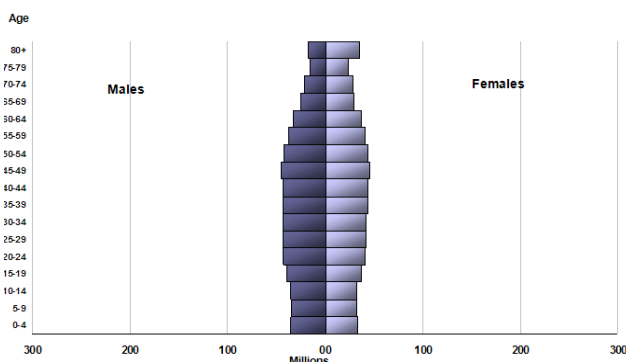
### **1.1 Tendances mondiales**

En 2009, la population mondiale atteignait 6,8 milliards, soit une augmentation d'environ 83 millions depuis 2008. Selon la révision de 2008 des estimations et des projections démographiques officielles des Nations Unies, la population mondiale devrait atteindre 7 milliards fin 2011 et dépasser les 9 milliards d'ici 2050.

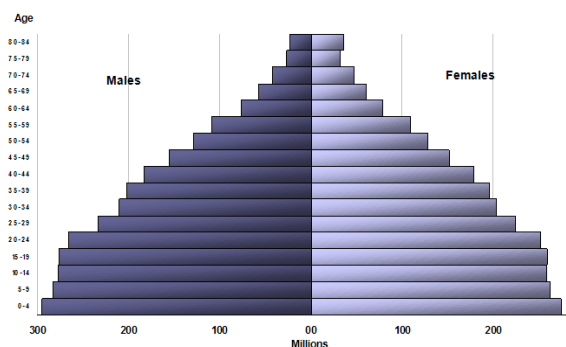
#### Une population toujours jeune dans les pays en développement

La population actuelle des régions moins développées demeure jeune, les enfants de moins de 15 ans représentant 30 % de la population et les jeunes de 15 à 24 ans, 19 %. En fait, le nombre d'enfants et de jeunes des régions moins développées atteint un pic sans précédent et problématique (1,6 milliard d'enfants et 1 milliard de jeunes), les pays en question étant confrontés à la nécessité d'éduquer ou d'employer ces cohortes d'enfants et de jeunes en pleine crise économique et financière. La situation des pays les moins développés est encore plus difficile, les enfants de moins de 15 ans représentant 40 % de la population et les jeunes, 20 %.

**Figure 1 Proportion de jeunes dans les PD, par tranche d'âge et sexe, 2009**



**Figure 2 Proportion de jeunes dans les PED, par tranche d'âge et sexe, 2009**



Source: United Nations Population division. World population prospects: the 2008 revision. <http://esa.un.org/unpp/>

Dans les régions plus développées, les enfants et les jeunes représentent respectivement à peine 17 % et 13 % de la population, et, si l'on estime que le nombre d'enfants devrait se maintenir à approximativement 200 millions, les jeunes devraient en revanche passer de 163 à 134 millions en 2050. Qu'il s'agisse des régions plus et moins développées, le nombre de personnes en âge de travailler, à savoir principalement la tranche 25-59 ans, a atteint un sommet sans précédent : respectivement 603 millions et 2,4 milliards. Le nombre devrait stagner dans les régions plus développées ces dix prochaines années, pour ensuite décliner jusqu'à 528 millions en 2050, mais il devrait au contraire continuer à augmenter dans les régions moins développées, pour atteindre 3,6 milliards en 2050 et augmenter de presque un demi milliard les dix années suivantes. Ces tendances démographiques justifient l'urgence du soutien à la création d'emplois dans les pays en développement dans le cadre de toute stratégie face à la crise économique mondiale actuelle<sup>7</sup>.

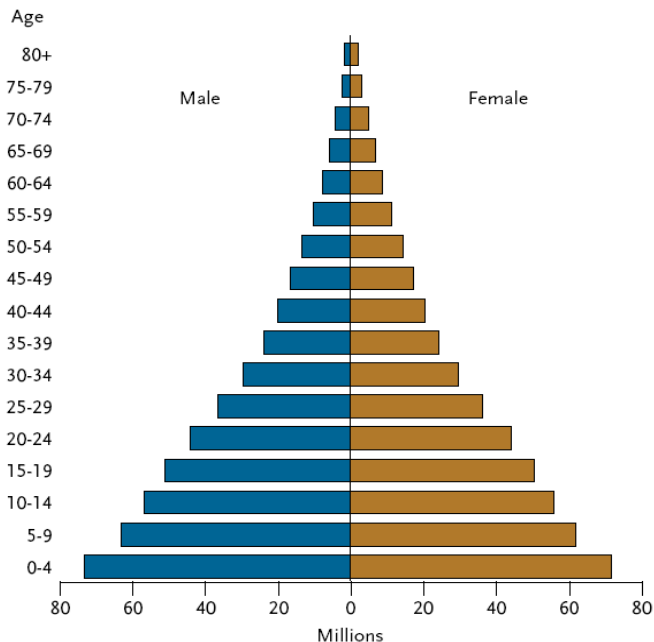
D'ici 2050, le nombre de jeunes aura augmenté de presque 500 millions en 1950, pour atteindre 1,2 milliard. Environ neuf jeunes sur dix vivront dans des pays en développement. Ce groupe très important atteindra l'âge de travailler et pourra prétendre à un emploi lucratif, des soins de santé adaptés et la capacité de fonder une famille avec un niveau de vie décent. Mais ils doivent avant tout avoir accès à une éducation et une formation suffisantes afin de participer au développement de la société et de l'économie de leur pays. Il est probable que les jeunes de demain émigreront en masse vers les villes, les opportunités se faisant rares dans les régions rurales. Mais les conditions économiques de leur pays permettront-elles de répondre à ces attentes grandissantes ? Il s'agit de l'une des grandes questions sociales des prochaines décennies<sup>8</sup>. (Voir document informatif sur la croissance de la population dans les pays ACP<sup>9</sup>)

<sup>7</sup> ONU, « *World Population prospects : The 2008 Revision* », cit.,

[http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2008/wpp2008\\_highlights.pdf](http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2008/wpp2008_highlights.pdf)

<sup>8</sup> Population Reference Bureau, « Fiche de données sur la population mondiale 2009 », [http://www.prb.org/pdf09/09wpds\\_fr.pdf](http://www.prb.org/pdf09/09wpds_fr.pdf)

<sup>9</sup> Briefing n° 16 – Croissance démographique et implications pour le développement rural ACP, Bruxelles, 27 janvier 2010 <http://bruxellesbriefings.net/2010/01/21/27-janvier-2010-la-croissance-demographique-et-ses-implications-pour-le-developpement-des-pays-acp/>



### Structure de la population de l'Afrique

Source: United Nations Population division. World population prospects: the 2006 revision. <http://esa.un.org/unpp/>

## 1.2 L'aspect démographique de la jeunesse

On estime à 1,2 milliard la population mondiale actuelle âgée de 15 à 24 ans, dont un milliard dans les pays en développement. Ce nombre a augmenté de 17 % par rapport à 1995, soit 18 % de la population mondiale. On parle souvent de « gonflement de la jeunesse »<sup>10</sup>, les jeunes représentant une proportion élevée et grandissante de nombreuses populations. Ce gonflement constitue à la fois un défi et une opportunité de développement. Sa durée, limitée, permet de développer une main-d'œuvre plus importante et plus jeune, moteur de développement économique et jouant un rôle important dans le développement social de leur communauté et leur société<sup>11</sup>.

Le tableau ci-dessous<sup>12</sup> montre qu'en dépit d'une augmentation en chiffres absolus, la proportion de jeunes dans le monde diminue en réalité. Le nombre de jeunes dans le monde entre 1980 et 1995 a en fait chuté en proportion de la population totale. En effet, dans les années 1990, les taux de croissance annuels de la population jeune mondiale ont ralenti dans toutes les régions du monde à l'exception de l'Afrique.

<sup>10</sup> Urdal H. 2007 : Un gonflement important de la jeunesse est le signe d'un pays « à risque » quand une pression économique vient s'ajouter à cette circonstance. Mais il ne s'agit pas nécessairement d'un signe avant-coureur de conflit. « *Uppsala Conflict Data Program* », université d'Uppsala.

<sup>11</sup> FNUAP 2007, NORAD 2005, DANIDA 2007, DFID 2007, Banque mondiale 2007, ONU 2007 et Commission africaine 2009

<sup>12</sup> Les jeunes et les Nations Unies: Questions et Réponses sur la Jeunesse  
<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/qanda.htm>

**Tableau 1 : Tendance de la population jeune mondiale totale – 1985-2025**

Année	Population jeune	Pourcentage de population mondiale totale
1985	941 millions	19,4%
1995	1,019 milliard	18,0%
2025	1,222 milliard	15,4%

Source : DAES de l'ONU. <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/qanda.htm>

### Répartition régionale de la jeunesse

La majorité (presque 85 %) de la jeunesse mondiale vit dans les pays en développement, dont environ 60 % en Asie. Les 23 % restants vivent dans les régions en développement d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. En dépit de l'urbanisation massive, la majorité des jeunes vivent dans des zones rurales d'Afrique sub-saharienne, d'Asie du Sud-est et au sud de l'Asie centrale et en Océanie. Les chiffres de 2005 atteignent 525 millions de jeunes hommes et 500 millions de jeunes femmes<sup>13</sup>.

**Tableau 2 : Répartition régionale de la jeunesse, 2005**

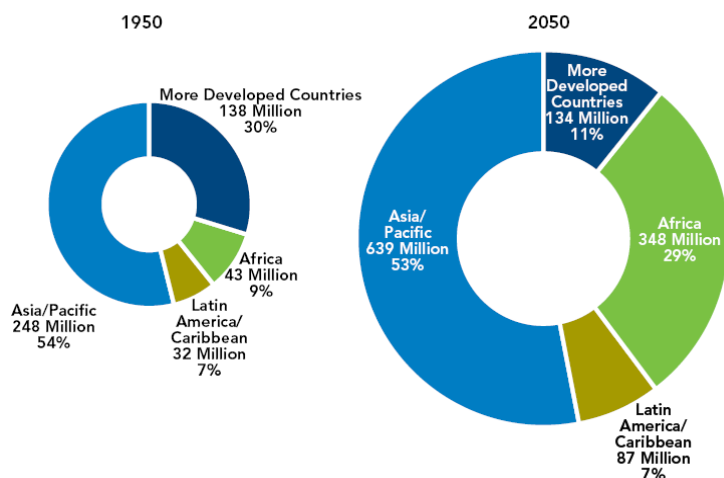
	Population totale (millions)	Population jeune (%)	Jeunes (15-24 ans) (millions)	Population jeune mondiale (%)
Asie	3 905	16,4	639	62,4
Afrique	905	15,9	145	14,1
Europe	728	14,3	103	10,2
Amérique latine et Caraïbes	561	16,9	95	9,3
Amérique du Nord	330	12,4	41	4,0
Océanie	33	3,0	1	0,1
Total	6 465	15,8	1 024	100,0

Source: World Population Prospects, 2006. <http://esa.un.org/unpp/>

D'ici 2025, le pourcentage de jeunes résidant dans les pays en développement passera à 89,5 %. Il est donc nécessaire de tenir compte des questions liées à la jeunesse dans l'agenda de développement et les politiques de chaque pays. D'ici 2050, le nombre de jeunes aura augmenté de presque 500 millions en 1950, pour atteindre 1,2 milliard. Il sera de plus en plus concentré en Afrique et en Asie. À ce moment, environ neuf jeunes sur dix vivront dans les pays en développement.

<sup>13</sup> <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/qanda.htm>

**Figure 1 : Répartition régionale de la population jeune mondiale en 1950 et en 2050.**  
 Source : division de la population de l'ONU, « *World population prospects : the 2008 Revision* »



**Tableau 3 : Afrique, population de 15 à 24 ans**

Année	(milliers)	(%)
1980	91 743	19,0
1985	106 276	19,1
1990	122 707	19,2
1995	143 099	19,7
2000	166 014	20,3
2005	189 174	20,5
2010	208 897	20,2

**Tableau 4 : Caraïbes, population de 15 à 24 ans**

Année	(milliers)	(%)
1980	6 091	20,4
1985	6 751	21,1
1990	6 795	19,8
1995	6 592	18,0
2000	6 706	17,4
2005	7 205	17,8
2010	7 423	17,5

**Tableau 5 : Océanie, population de 15 à 24 ans**

Année	(milliers)	(%)
1980	4 217	18.4
1985	4 494	18.1
1990	4 680	17.4
1995	4 706	16.2
2000	4 725	15.2
2005	5 157	15.4
2010	5 495	15.3

Source: « World Population  
 Revision » <http://esa.un.org/unpp/>

Prospects : The 2008

### 1.3 Migration des jeunes

La migration est un mécanisme permettant aux jeunes des zones rurales d'échapper à la pauvreté et d'aider leur famille et leur communauté. De plus, les jeunes envisagent la migration

comme une possibilité d'améliorer leur condition, d'acquérir de nouvelles compétences et de passer à l'âge adulte. Par conséquent, la migration continue à être considérée comme un moyen d'améliorer la subsistance en milieu rural.

Les jeunes font partie intégrante de la population migrante, en termes de volume et d'effets sur les points d'origine et de destination. On estime à 15 % (environ 26 millions) les jeunes dans la population migrante<sup>14</sup>. Les jeunes des zones rurales sont particulièrement désavantagés par une éducation et des compétences insuffisantes et les opportunités d'emploi dans les villes sont donc limitées. La plupart sont confrontés à des emplois mal rémunérés, au chômage, au sous-emploi, à la pauvreté, à la drogue et à la délinquance. L'arrivée de migrants ruraux empire la situation en augmentant le nombre de jeunes chercheurs d'emploi urbains, réduisant la pression sur les employeurs pour proposer des revenus et des normes de travail compétitifs à leur main-d'œuvre. Les zones urbaines deviennent surpeuplées et surchargées, ce qui alourdit la pression sur les infrastructures, les écoles, les structures de santé et les systèmes sanitaires et d'eau insuffisants. Cette urbanisation grandissante a généré un nouveau contexte de pauvreté dans lequel les centres urbains sont surimposés et non préparés à absorber un chômage jeune de plus en plus important. En chiffres absolus, le chômage des jeunes est plus prévalent dans les zones urbaines que les zones rurales. La situation est pire pour les jeunes femmes, dont nombreuses ont migré pour échapper à un mariage forcé et précoce, qui sont confrontées à des obstacles particuliers sur le marché de l'emploi, notamment à cause des attitudes culturelles des hommes. Elles peuvent trouver du travail domestique et dans de petites entreprises. Plus souvent, les jeunes filles sont exploitées parce qu'elles sont jeunes, aisément manipulables, ignorantes de leurs droits et réticentes à dénoncer des employeurs négligents. Par conséquent, de nombreux migrants ruraux ne s'en sortent pas mieux dans les villes que dans leur village. En fuyant leur culture traditionnelle, les jeunes des zones rurales deviennent victimes de violations des droits humains, sans protection parentale ni droits juridiques. La vie dans la ville est source de marginalisation et d'exclusion sociale<sup>15</sup>. D'un autre côté, les jeunes des zones rurales qui souhaitent demeurer au pays sont notamment confrontés au manque de terres arables à cultiver, à l'inadaptation des services de formation et de vulgarisation, à la faiblesse des prix des produits de base, à des marchés et des infrastructures de mauvaise qualité, à un niveau technologique faible et au manque d'accès au crédit. La pression sur les terres entraîne souvent la culture de terres marginales et inadaptées, engendrant une dégradation et une érosion du sol, une déforestation et d'autres problèmes environnementaux dans la région. Pour nombre d'entre eux, l'agriculture est considérée comme un emploi de dernier ressort, ce qui les encourage encore davantage à émigrer vers les villes. Les revenus moyens dans la plupart des pays de la région sont plus élevés dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

---

<sup>14</sup> Touray, K. S., oct. 2006. « *Desertification and Youth Migration : A global perspective on challenges and opportunities* »

<sup>15</sup> Charlotte Min-Harris, « *Youth Migration and Poverty in Sub-Saharan Africa : Empowering the Rural Youth* »

### 1.3.1 Migration des jeunes en Afrique

Tableau 6 : Incidence de la pauvreté chez les jeunes (en %) en Afrique sub-saharienne

Country	Less than US\$ 2 per day
Burundi, 1998	85.7
Côte d'Ivoire, 1998	46.5
Cameroon, 2001	49.1
Ethiopia, 2000	70.7
Ghana, 1998	66.5
Kenya, 1997	54.4
Madagascar, 2001	81.7
Mozambique, 1996	75.4
Malawi, 1997	66.3
Nigeria, 1996	92.9
Sierra Leone, 2003	68.0
Uganda, 1999	93.8
Zambia, 1998	86.3
<b>SSA-13 (mean)</b>	<b>72.1</b>
<b>SSA-13 (median)</b>	<b>70.7</b>

Source : Programme d'indicateurs harmonisés basés sur des études de la Banque mondiale

Les jeunes d'Afrique ne forment pas un groupe homogène et leurs perspectives d'emploi varient en fonction de la région, du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, de l'appartenance ethnique et de l'état de santé, ce qui implique des interventions différenciées de la part des pouvoirs publics. Toutefois, le jeune africain type, tel qu'il ressort des chiffres médians, est facilement identifiable : c'est une jeune femme de 18 ans et demi habitant dans une région rurale, alphabétisée mais non scolarisée. Pour échapper à la pauvreté, de nombreux jeunes cherchent de meilleures perspectives d'avenir en migrant. De fait, la migration vers les zones urbaines est inévitable, et même souhaitable, pour améliorer la répartition des ressources humaines, en particulier dans les pays où la terre est rare.

Les jeunes sont plus enclins que leurs aînés à l'exode rural ou à la migration vers d'autres zones urbaines et cette migration des jeunes a un impact très important. Elle crée des tensions sur l'emploi, mais ne se traduit pas nécessairement par une amélioration des conditions d'emploi de ceux qui restent dans les zones rurales ; elle affecte la fourniture de biens publics, d'éducation, de services d'utilité publique, de logements et d'infrastructures ; et elle modifie la composition démographique et la répartition des compétences, tant dans les zones urbaines que dans les régions rurales. Étant donné que 70 % des jeunes Africains résident encore dans les régions rurales et que les zones urbaines ne créent que très lentement des opportunités d'emplois pour la majorité des nouveaux demandeurs d'emploi, il serait nécessaire d'envisager

une approche intégrée et cohérente corrélant étroitement des politiques ajustées aux besoins des jeunes urbains à des politiques appropriées pour les jeunes ruraux. Ce type d'approche est indispensable si les gouvernements veulent atténuer les impacts préjudiciables d'une migration rapide, tout en préparant le terrain pour offrir aux jeunes des régions rurales une mobilité plus rémunératrice. Dans certains pays, le taux élevé de chômage et de sous-emploi parmi les jeunes s'explique essentiellement par l'évolution démographique, mais une grande partie des difficultés relatives à l'emploi des jeunes peut aussi s'expliquer par la dynamique du marché du travail et par ses opportunités. La facilité plus ou moins grande avec laquelle les jeunes trouvent un emploi et l'efficacité de leur recherche dépendent aussi du degré de préparation du marché du travail pour les intégrer et de leur propre niveau de préparation pour s'y insérer. De nombreux jeunes entrent très tôt sur le marché du travail, ce qui affecte leur progression sur ce marché. À court terme, les familles pauvres profitent du travail des enfants et donc toute pénalisation du travail des enfants affecterait à court terme le bien-être des familles rurales. Mais le travail des enfants représente à long terme des coûts en termes d'années de scolarité perdues et de perpétuation continue de la pauvreté. Les situations de post-conflit posent des problèmes particuliers pour les jeunes, très nombreux dans ce type de contexte (par ex., hommes inactifs récemment démobilisés, jeunes gens déplacés). Ces jeunes ont souvent été privés d'instruction, ont grandi dans des sociétés de violence et ont, dans bien des cas, été eux-mêmes des combattants. L'emploi et la création d'emplois pour les jeunes doivent être au cœur de tout processus de consolidation de la paix. L'énergie, les compétences et les aspirations des jeunes sont des atouts précieux, qu'aucun pays ne peut s'offrir le luxe de gaspiller. Aider les jeunes à réaliser tout leur potentiel en leur ouvrant l'accès à l'emploi est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et à une paix pérenne. Compte tenu des immenses difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes à la recherche d'un travail, l'emploi des jeunes prend une place de plus en plus importante dans les programmes de développement, après avoir été largement négligé dans les stratégies nationales de développement dans le passé. L'emploi des jeunes est un problème que connaissent tous les pays d'Afrique, quel que soit leur stade de développement économique, mais le contexte socioéconomique influe grandement sur la nature et l'ampleur de ce problème. Lorsqu'ils étudient les mesures à prendre pour aider les jeunes gens à entrer sur le marché du travail et à obtenir un emploi, les gouvernements sont handicapés par le manque d'informations sur les options disponibles et sur les expériences et les échecs passés.

Dans les pays africains disposant de secteurs informels importants et où la population rurale domine, se contenter de réformer les institutions du marché de l'emploi et de mettre en œuvre des politiques en la matière a un impact limité. Les approches les plus nécessaires et efficaces sont l'expansion des options d'emploi et d'éducation dans les zones rurales où la plupart des jeunes résident ; la promotion et l'encouragement de la mobilité ; la création d'un environnement entrepreneurial propice ; la stimulation du secteur privé ; l'amélioration de l'accès et de la qualité de la formation ; la résolution des questions démographiques affectant directement les jeunes ; et la réduction du travail des enfants<sup>16</sup>.

#### **1.4 Emploi des jeunes**

L'emploi des jeunes est une question politique brûlante dans les pays développés et en développement. En dépit de ce point commun, la pratique et la recherche montrent que la nature du problème est relativement différente dans les deux groupes. Alors que les difficultés des jeunes à trouver un emploi dans les pays développés sont liées à l'absence de

---

<sup>16</sup> « Indicateurs du développement en Afrique 2008/09, Les jeunes et l'emploi en Afrique », Banque mondiale, <http://siteresources.worldbank.org/INTSTATINAFR/Resources/ADI-200809-essay-FR.pdf>

compétences professionnelles minimales dans des environnements de production sophistiqués, dans les pays en développement le chômage augmente généralement avec le niveau d'éducation. En l'absence d'allocations de chômage, seuls ceux disposant de ressources (économiques, sociales et démographiques) familiales peuvent attendre de trouver un emploi correspondant à leurs qualifications et leur fonction sur le marché de l'emploi. Cependant, la plupart des travailleurs non qualifiés ne peuvent se permettre d'être sans emploi et finissent dans le secteur informel, où la productivité et les revenus sont bas<sup>17</sup>. À cause du manque de chiffres fiables, la plupart des rapports explorant la question du travail des jeunes ne se focalisent que sur les taux de chômage chez les jeunes. C'est très regrettable car : (1) les taux de chômage n'expliquent que très partiellement la multitude de problèmes liés à l'emploi auxquels les jeunes sont confrontés<sup>18</sup> et<sup>19</sup> (2) l'absence de collecte régulière de données sur l'emploi et le chômage dans de nombreux pays en développement entrave une estimation fiable des taux de chômage.

#### 1.4.1 Le chômage chez les jeunes

Dans le monde, comme en Afrique, le ratio du taux de chômage des jeunes/adultes (OIT 2006) est de un à trois, ce qui montre clairement les difficultés particulières qui freinent la participation des jeunes au marché du travail. L'élasticité de l'emploi des jeunes par rapport à la croissance du PIB est cependant faible, le cinquième seulement de celle observée pour l'ensemble des travailleurs. De ce fait, les jeunes comptent à l'échelle de la planète pour 43,7 % dans le total des chômeurs alors qu'ils ne représentent que 25 % de la population active. Plus du tiers des jeunes dans le monde sont à la recherche d'un emploi sans pouvoir en trouver, ou ont totalement cessé d'en chercher un, ou encore, travaillent sans arriver à franchir le seuil de pauvreté de deux dollars par jour. En Afrique sub-saharienne, trois chômeurs sur cinq sont des jeunes (OIT 2006) et, en moyenne, 75 % des jeunes vivent avec moins de deux dollars par jour<sup>20</sup>.

#### 1.4.2 Chômage et sous-emploi

Une focalisation exclusive sur les jeunes au chômage passe outre le fait que de nombreux jeunes travaillent en situation de sous-emploi, moins que ce qu'ils souhaitent ou avec des revenus faibles. De plus, dans les régions où les opportunités d'emploi formel sont rares, nombre d'entre eux doivent s'en sortir dans l'économie informelle, échappant ainsi souvent aux statistiques officielles de l'emploi. Le problème, est que le sous-emploi est difficile à mesurer. « Ce que les économistes appellent "sous-emploi" est très difficile à définir et à mesurer, la référence de comparaison, le "plein emploi", étant elle-même difficile à définir et à mesurer », déclare Bill Butz, PDG de Population Reference Bureau. « Une personne est-elle "sous-employée" si elle travaille moins de 52 semaines par an, moins de 40 heures par semaine, moins de semaines ou d'heures qu'elle le souhaiterait, ou encore de manière moins intensive

---

<sup>17</sup> « *Youth and Labour Markets in Africa : A Critical Review of Literature* », document de travail n°49, Agence française de développement (2007)

<sup>18</sup> OIT, « *Global Employment Trends for Youth 2004* »

<http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/kd00085.pdf>

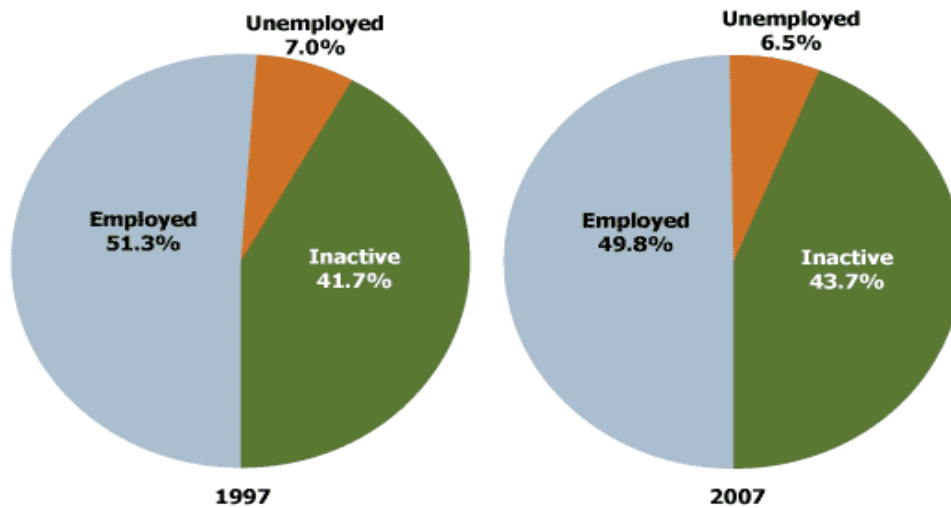
<sup>19</sup> OIT, « *Global Employment Trends for Youth 2004* »

<http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/kd00085.pdf>

<sup>20</sup> Rapport de la Banque mondiale, « *The World Bank's Youth and Unemployment in Africa : The Potential, The Problem, The Promise* », présenté par Jacky Foo

qu'elle le pourrait si elle était bien alimentée et en bonne santé ? Ces quatre normes de comparaison sont utilisées et sont toutes arbitraires. Chacune correspond à un niveau différent de sous-emploi. »

Figure 2 : Population jeune par statut d'activité économique en Afrique sub-saharienne, 1997 et 2007



Source : Organisation internationale du travail, « Global Employment Trends for Youth 2008 »

La répartition de l'emploi chez les jeunes d'Afrique sub-saharienne a peu changé en 10 ans. En 1997 et en 2007, environ la moitié de la jeunesse africaine était soit au chômage, soit « inactive », au sens de la définition de l'OIT. Une définition terminologique permet de clarifier la situation de l'emploi en Afrique. « Sans emploi » concerne la main-d'œuvre sans travail mais qui en cherche activement. « Inactif » concerne la main-d'œuvre sans travail qui n'en cherche pas. Les jeunes inactifs peuvent être des étudiants du secondaire ou du supérieur, mais également des travailleurs découragés qui ne cherchent pas d'emploi à cause de leur manque de qualifications, parce qu'ils ne savent pas où chercher ou qu'ils estiment qu'aucun emploi adapté n'est disponible. En Afrique, il existe généralement peu d'opportunités d'emploi formel pour les jeunes. Alors que le taux de chômage des diagrammes ci-dessus est relativement faible, les chiffres peuvent être trompeurs. Ceux qui ne font pas partie de la main-d'œuvre peuvent être sans emploi ou à la recherche d'un travail mais ne pas avoir les moyens d'en trouver un stable. Les jeunes ne sont pas officiellement considérés comme « sans emploi », même s'ils n'ont pas de travail et en accepteraient un.

### 1.4.3 Potentiel et perspectives

Bien que consciente des défis démographiques africains, la Banque mondiale<sup>21</sup> envisage également la population jeune comme une opportunité : « La transition démographique fait des

<sup>21</sup> « The World Bank's Youth and Unemployment in Africa : The Potential, The Problem, The Promise », 2008

jeunes l'avantage principal d'une région, ce qui en fait dès lors une opportunité. » Le rapport recommande une approche multisectorielle par les gouvernements et les agences internationales face à cette question. Il recommande notamment l'expansion des opportunités d'emploi et d'éducation dans les zones rurales ; le développement d'un environnement de soutien à l'esprit d'entreprise ; l'élargissement de l'accès aux opportunités de formation et l'amélioration de leur qualité ; et la résolution des questions démographiques. Selon le rapport, puisque la plupart des jeunes vivent dans les zones rurales, le développement de l'agriculture et du secteur non agricole est nécessaire afin de créer une demande de main-d'œuvre jeune. L'investissement dans l'irrigation, la gestion des ressources en eau et l'utilisation de semences, engrais et pratiques de meilleure qualité pourrait permettre de réaliser le potentiel de la population rurale africaine. Le chômage a des conséquences sociales et économiques pour les jeunes. Les jeunes sans emploi sont contraints de trouver des alternatives afin de générer des revenus, notamment via des activités de survie dans le secteur informel, voire, dans les cas extrêmes, la délinquance. Le chômage des jeunes des zones urbaines est exacerbé par la migration rurale-urbaine. Les migrants ruraux imaginent que les régions urbaines offrent des opportunités d'emploi et sociales plus importants, mais une fois dans les villes, ils se retrouvent sans emploi et avec un réseau social limité. Piégés et découragés par ces perspectives d'emploi peu réjouissantes, certains se tournent vers l'industrie du sexe, de la délinquance et de la drogue pour survivre<sup>22</sup>.

## **2. Opportunités économiques pour les jeunes des zones rurales**

### **2.1 Les jeunes des zones rurales : un groupe désavantagé**

Sept des huit Objectifs du millénaire pour le développement<sup>23</sup> concernent la fourniture de services de base aux enfants et aux jeunes. L'éducation des jeunes est clairement considérée comme un élément essentiel par l'objectif d'éducation primaire universelle (objectif 2) et de promotion de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes (objectif 3). Le risque élevé de VIH/SIDA auquel les jeunes sont confrontés, en particulier en Afrique sub-saharienne, est envisagé via trois indicateurs d'information des jeunes sur les risques, de taux d'infection des jeunes femmes enceintes et de risques encourus par les orphelins. Ces trois indicateurs sont essentiels à la lutte contre la propagation du virus (objectif 6). Le rôle des jeunes en tant que parties prenantes de l'avenir du développement international est reconnu via la focalisation sur les opportunités d'emploi dans un contexte de partenariat mondial pour le développement international (objectif 8). Même lorsque les jeunes ne sont pas explicitement visés, leur implication peut être importante pour atteindre ces objectifs. Les jeunes femmes contribuent à hauteur de 20 à 30 % à la fécondité totale dans les pays à taux de fécondité élevée et jusqu'à 50 % de ceux à fécondité faible. Étant donné les liens évidents entre l'éducation des femmes, la fécondité et la santé infantile, cette éducation et leur santé reproductive doivent donc être centrales afin d'atteindre l'objectif 4 de mortalité infantile et 5 d'amélioration de la santé maternelle. Dans l'ensemble, c'est en s'assurant que les jeunes parviennent à développer et utiliser leur capital humain – via une meilleure éducation, une meilleure santé ou un emploi plus productif – que l'on se rapprochera de l'objectif 1 d'éradication de la pauvreté et de la faim extrêmes. Les jeunes des zones rurales, soit la moitié de la population mondiale, sont les plus affectés par la pauvreté<sup>24</sup>. La plupart des jeunes des zones rurales demeurent pauvres – trois

---

<sup>22</sup> Perspectives on Youth and Governance. Muzwakhe Alfred Sigudhla. <http://www.uneca.org/era2005/chap5.pdf>

<sup>23</sup> Rapport 2010 sur les Objectifs du Millénaires [http://unstats.un.org/unsd/mi/mi\\_goals.asp](http://unstats.un.org/unsd/mi/mi_goals.asp).

<sup>24</sup> « *FAO Rural Youth Situation, Needs and Prospects - An overview with special emphasis on Africa* », Jonathan F. Cook, chargé de projet, 1991, FAO Rome.

sur quatre vivent avec moins de 2 \$ par jour – et n’ont pas les ressources et les compétences pour être compétitifs. Leur accès limité à une éducation utile et abordable, source de compétences pratiques et utiles renforçant leur subsistance, a un impact négatif sur leur taux d’emploi de qualité. Les jeunes femmes sont particulièrement désavantagées. Dans les zones rurales, elles doivent bénéficier d’une attention particulière, les différences de genres les empêchant toujours d’acquérir une éducation décente et des compétences d’emploi. Ces contraintes sont accentuées par la pression du mariage et de la procréation précoces, entraînant un cercle vicieux de choix limités. La plupart des femmes sont mariées avant 24 ans et deviennent mères encore plus tôt<sup>25</sup>. La scolarisation et l’abandon scolaire étant plus problématiques pour les jeunes filles, l’impact des normes culturelles et des modèles restreignent leurs options à une maternité précoce et à un travail domestique non rémunéré. Des recherches récentes montrent que la migration des zones rurales à urbaines continuera à grande échelle et qu’elle constitue une stratégie de subsistance clé pour les pauvres des zones rurales. La migration temporaire et les trajets vers les villes sont également des stratégies habituelles de subsistance pour les pauvres dans un grand nombre de pays en développement (voir Deshingkar, 2004). Dans de nombreuses régions d’Asie et d’Afrique, les transferts de fonds des migrants ruraux excèdent les revenus de l’agriculture. Il est dès lors important que les jeunes des zones rurales soient préparés à avoir une vie productive, dans un environnement rural ou urbain. En dépit de sa taille, la jeunesse rurale a un pouvoir social et politique limité et participe peu à la prise de décision dans les sociétés traditionnelles par rapport aux jeunes des zones urbaines. Les organisations rurales de jeunes doivent être renforcées afin de participer pleinement au développement de stratégies et de politiques de développement de la jeunesse et de se les approprier. Les préjugés de sexe sont également présents, les jeunes filles des zones rurales étant confinées dans des activités domestiques dans de nombreux pays, avec un accès plus limité à l’éducation, à la santé et à un emploi rémunéré.

## 2.2 Travail des enfants

En vertu des conventions de l’OIT, le travail des enfants entrave leur bien-être, leur éducation, leur développement et leur subsistance future. Lorsque les enfants sont contraints à travailler durant de longues heures dans les champs, leur capacité à s’éduquer et à acquérir des compétences est limitée, de même que leurs possibilités de mobilité économique et sociale et de progrès dans leur vie future<sup>26</sup>.

Selon les estimations de l’OIT-IPEC, plus de 70 % du travail des enfants se situe dans l’agriculture, la pêche et la foresterie<sup>27</sup>. Les enfants ont toujours fait partie de la main-d’œuvre agricole, et cette réalité perdure de nos jours dans de nombreux pays. Des quelque 218 millions d’enfants au travail tous secteurs confondus en 2006, quelque 70 % sont employés dans l’agriculture (y compris la foresterie et la pêche côtière). La majorité du travail des zones rurales étant agricole, neuf enfants sur dix qui travaillent dans ces régions font partie de ce secteur ou de secteurs similaires.

Le travail agricole des enfants est également un phénomène mondial. Il concerne toutes les régions du globe, dans les pays développés et en développement. En Afrique par exemple, on estime que 56 à 72 millions d’enfants travaillent dans l’agriculture.

Ces enfants exécutent tous les types d’activités, dans des exploitations familiales (petites, moyennes et grandes), des exploitations entrepreneuriales et des complexes agroindustriels. Ils travaillent tant dans des organisations basiques avec un niveau faible de mécanisation et

---

<sup>25</sup> « Rapport sur le développement dans le monde 2009 », Groupe de la Banque mondiale

<sup>26</sup> « *Tackling hazardous child labour in agriculture : Guidance on policy and practice* » (boîte à outils), OIT, 2006  
<http://www.ilo.org/ipeinfo/product/viewProduct.do?productId=2799>

<sup>27</sup> Le terme « agriculture » couvre ici tous ces secteurs, sauf indication contraire.

d'intrants agricoles (fertilisants, pesticides, énergie électrique, etc.) que dans des exploitations intensives, très organisées et très capitalisées.

Toutefois, le travail des enfants n'entrave pas toujours leur développement et leur bien-être. En effet, en particulier dans un contexte d'agriculture de subsistance, la participation des enfants aux activités domestiques constitue un moyen d'acquérir des compétences précieuses, de développer leur estime de soi et leur appartenance à la communauté et surtout de contribuer à la génération de revenus du ménage, avec un impact direct sur la subsistance des enfants. Le problème du travail des enfants dans l'agriculture est donc très complexe et revêt une dimension économique, sociale et culturelle.

### **2.3 Amélioration de la subsistance des jeunes dans les zones rurales**

Il convient de distinguer clairement les politiques sociales et économiques qui ne ciblent pas spécifiquement les jeunes mais leur sont directement ou indirectement bénéfiques et celles qui les ciblent directement en tant que groupe. Cependant, les jeunes constituant une proportion importante de la main-d'œuvre rurale, la plupart des projets et programmes de développement des zones rurales promeuvent largement leur subsistance à travers les secteurs.

Le RDM<sup>28</sup> de 2007 sur les jeunes conclut à l'échec fréquent des politiques en faveur des jeunes. Dans les pays en développement, ces politiques sont souvent critiquées pour leur focalisation sur des populations non pauvres, masculines et habitant les zones urbaines. La médiocrité des services de soutien aux jeunes dans de nombreux pays les focalisent sur la jeunesse non pauvre. Ainsi, les jeunes sortant de l'enseignement secondaire en ASS sont majoritaires dans les centres de formation ruraux, à l'origine destinés aux jeunes en abandon de l'enseignement primaire et secondaire. Les systèmes nationaux de services aux jeunes n'acceptent que des diplômés universitaires et parfois des jeunes sortant de l'enseignement secondaire, dont la plupart ne sont ni pauvres ni originaires de zones rurales. De nombreux systèmes ont disparu à cause des récentes crises fiscales graves et de leur coût relativement élevé.

#### Emploi des jeunes dans les zones rurales

L'agriculture étant l'activité principale des jeunes et à moins que les zones urbaines ne parviennent à créer un nombre important d'emplois, tout agenda de développement doit reconnaître qu'à court terme, seules les activités rurales, agricoles ou non, peuvent être sources de travail pour la plupart des chercheurs d'emploi. Les marchés de l'emploi des pays en développement, en particulier en Afrique sub-saharienne, diffèrent de ceux des autres pays, la main-d'œuvre travaillant en majorité dans le secteur informel ou des activités indépendantes ou étant inactive. Les salaires ruraux sont bas et la plupart des jeunes dans l'emploi pratiquent l'agriculture de subsistance ou des activités de production domestique non rémunérées, le chômage étant souvent très bas. Les conditions de travail dans l'agriculture sont particulièrement défavorables et dangereuses. Par ailleurs, les revenus sont bas et les perspectives d'amélioration du niveau de vie et d'éducation, limitées, et les jeunes sont donc encouragés à migrer<sup>29</sup>. À l'instar de la population rurale dans son ensemble, les jeunes s'adonnent à diverses activités productives, agricoles ou non. Les statistiques sont limitées, mais la proportion de jeunes salariés et indépendants dans ces grands domaines d'activités varie considérablement selon le pays. Les jeunes, en particulier dans les zones rurales, ne constituent pas généralement un groupe organisé et présent dans le pouvoir économique et social pour défendre leurs intérêts.

---

<sup>28</sup> « Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Développement et génération future », Groupe de la Banque mondiale

<sup>29</sup> « L'emploi des jeunes en Afrique », Banque mondiale, 2008-2009

<http://siteresources.worldbank.org/INTSTATINAFR/Resources/ADI-200809-essay-FR.pdf>

### Perspectives de revenus

L'évolution récente du marché alimentaire mondial, des sciences et des technologies et d'une série d'institutions affectant la compétitivité génèrent de nouveaux enjeux pour la compétitivité des petits exploitants, tout en créant également des opportunités de revenus. Afin de créer de l'emploi, les progrès devront s'accélérer afin de renforcer la productivité agricole et de faire le lien entre les populations pauvres et les marchés. Une croissance durable réduisant la pauvreté rurale nécessitera une croissance significative de la valeur ajoutée agricole et des approches multisectorielles comblant les fossés et soutenant les entreprises agricoles et la diversification rurale. Afin de créer des emplois augmentant les revenus et le bien-être dans les zones rurales, et donc propres à y retenir les jeunes, il faut augmenter l'investissement dans l'irrigation, la gestion des ressources en eau et le recherche et l'extension ; renforcer les services publics ; et augmenter l'utilisation de semences, de fertilisants et de pratiques agricoles de meilleure qualité. Il est également nécessaire de lutter contre la vulnérabilité aux chocs climatiques et les capacités limitées des agriculteurs ; limiter les incitants (y compris gouvernementaux) maintenant les agriculteurs dans l'agriculture de subsistance ; améliorer le fonctionnement des marchés d'intrants et de production ; et développer les capacités de gestion du risque d'insécurité alimentaire. L'augmentation de l'investissement dans les routes, l'électricité et les communications au niveau rural permettra à ces régions d'être mieux reliées aux opportunités de marché. L'investissement dans l'éducation rurale est également nécessaire afin d'augmenter la productivité rurale et le bien-être des habitants. Les jeunes travailleurs ruraux d'aujourd'hui pouvant devenir les travailleurs urbains de demain, il faut investir dans le capital humain non seulement pour sortir de la pauvreté dans le secteur agricole, mais également pour générer des opportunités de migration plus réussie et de contribution à la croissance économique des villes (Banque mondiale, 2009). En effet, des migrants mieux éduqués ont de meilleures chances de réussir leur transition. Les jeunes étant les plus mobiles, ils sont plus susceptibles de changer de secteur pour saisir de nouvelles opportunités.

Les politiques de développement des secteurs agricole et non agricole auront donc un effet particulièrement prononcé sur les jeunes, même si elles ne les ciblent pas spécifiquement. Par exemple, la promotion des petites et moyennes entreprises rurales utilisant les nouvelles technologies pourrait avoir un impact profond sur la jeunesse, qui les utilise plus facilement. En créant des emplois et des opportunités d'éducation, les zones rurales peuvent devenir plus attirantes pour les jeunes travailleurs, retardant ainsi la migration rurale-urbaine. Il s'agit du problème essentiel que les gouvernements doivent tenter d'atténuer afin d'empêcher la croissance du chômage et du sous-emploi chez les jeunes des zones urbaines et la dégradation de la qualité de vie dans des villes africaines déjà congestionnées. La migration des jeunes peut significativement faire évoluer la composition de la population rurale, ce qui constitue une entrave au développement rural, la migration étant souvent sélective. Ceux qui migrent sont souvent les plus jeunes, les mieux éduqués et les plus qualifiés. La migration jeune peut donc porter atteinte à l'esprit d'entreprise et au niveau d'éducation au sein de la population demeurant au pays. De plus, la migration peut modifier la répartition des sexes au sein des populations rurales. Mais la migration a également des avantages : elle diversifie les risques, contribue aux revenus ruraux via les transferts de fonds et renforce les connaissances et les opportunités. L'enjeu est alors de trouver une série d'incitants adaptés permettant à la migration des jeunes de contribuer pleinement à la subsistance dans les zones rurales et urbaines. Les opportunités d'emploi des jeunes des zones rurales ne sont pas seulement situées dans le secteur agricole, mais également non agricole. Si l'on inclut les villages ruraux, le secteur rural non agricole représente environ 20 % des perspectives d'emploi en Afrique sub-saharienne<sup>30</sup>. L'histoire du développement économique a montré que le développement du secteur non agricole est lié à l'amélioration de la productivité sur l'exploitation. Les innovations technologiques renforçant la

---

<sup>30</sup> <http://siteresources.worldbank.org/INTSTATINAFR/Resources/ADI-200809-essay-FR.pdf>

productivité sur l'exploitation, la main-d'œuvre est libre de se tourner vers le secteur non agricole. Les opportunités dans les zones rurales sont bien plus importantes qu'à première vue. L'économie rurale non agricole peut générer des revenus importants, en croissance dans de nombreux pays. Ces revenus sont significativement plus importants dans les activités non agricoles, principalement du fait des différences de compétences. Dans certains cas, ces revenus plus élevés résultent de mauvaises récoltes ou d'autres chocs négatifs dans le secteur agricole. Dans la plupart des cas cependant, l'augmentation de la croissance de la productivité dans le secteur agricole entraîne une augmentation des revenus agricoles et donc de la demande de biens et de services produits en dehors de l'agriculture. Au niveau international, il est démontré que la productivité de la main-d'œuvre est plus élevée en valeur ajoutée par travailleur. Bien que l'agriculture demeure la plus grande source de revenus ruraux en Afrique, la part de revenus des activités rurales non agricoles en revenus totaux est déjà relativement élevée et en augmentation. La participation limitée du secteur non agricole dans l'emploi suggère que celui-ci pourrait contribuer de manière substantielle à la création d'emplois et de revenus. La demande de main-d'œuvre jeune n'augmentera pas sans une économie rurale dynamique, dans l'agriculture et le secteur non agricole. Un climat d'investissement adapté, ainsi que des infrastructures adaptées préparant les villages et les villes à l'activité économique et à l'urbanisation est donc essentiel. En effet, les évaluations du climat de l'investissement rural révèlent des contraintes substantielles pour l'investissement rural, notamment l'accès au crédit, la propriété des terres, l'approvisionnement insuffisant en énergie, la mauvaise qualité des routes et des infrastructures, l'absence de structures juridiques performantes et la mauvaise gouvernance. (BM 2009)

## **2.4 Améliorer l'accès des jeunes au capital**

Le rapport mondial sur la jeunesse de 2005 souligne que l'esprit d'entreprise n'est pas donné à tout le monde et ne peut donc pas être considéré comme une solution à grande échelle à la crise de l'emploi des jeunes<sup>31</sup>. Néanmoins, la fourniture ciblée de micro-financements aux jeunes bénéficie d'un intérêt de plus en plus grand car il est avéré que l'éducation et la formation ne leur permettent pas à elles seules de se lancer comme indépendants. À ce jour, les services dans ce secteur demeurent cependant limités. Les projets pilotes se sont heurtés à de nombreux problèmes. Le manque de contrôle des emprunts contractés par les jeunes est une question majeure, de même que les mécanismes de criblage et la formation intensive, afin d'utiliser l'argent de manière optimale. Les jeunes, en particulier les plus pauvres, sont également souvent réticents à emprunter de l'argent. Des paquets d'intrants intégrés (crédit, formation, conseils et autres) sont souvent nécessaires, mais nécessitent une implication profonde des organisations et réduit significativement le nombre de bénéficiaires. Le personnel d'extension du développement en matière agricole et entrepreneuriale doit être bien formé afin de travailler avec les jeunes.

## **3. Améliorer et cibler l'éducation des jeunes des zones rurales**

Les jeunes des zones rurales sont souvent peu éduqués, en particulier par rapport aux jeunes des zones urbaines. Les « préjugés urbains » dans la fourniture d'éducation et de formation financées par le secteur public sont répandus dans la plupart des pays en développement à revenus faibles<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> « Les jeunes et les Nations Unies : Rapport mondial sur la jeunesse 2005 »

<sup>32</sup> Bennell P., « *Promoting Livelihood Opportunities For Rural Youth* », 2007

Country	Location	Sex	Age	Literate	Attending school				
<b>SHIP data</b>									
Burundi, 1998	Rural	93.9%	Female	54.9%	18	Yes	71.4%	No	25.6%
Côte d'Ivoire, 1998	Urban	46.8%	Female	51.9%	19	Yes	60.7%	No	27.6%
Cameroon, 2001	Rural	56.4%	Female	52.5%	19	Yes	82.4%	No	46.2%
Ghana, 1998	Rural	57.8%	Male	49.7%	18	Yes	65.9%	No	41.3%
Guinea, 1994	Rural	57.2%	Female	50.6%	19	No	30.6%	No	18.4%
Kenya, 1997	Rural	81.0%	Female	51.9%	19	Yes	93.5%	No	42.0%
Mozambique, 1996	Rural	76.9%	Female	52.3%	19	Yes	51.1%	No	19.2%
Mauritania, 2000	Rural	55.5%	Female	52.9%	18	Yes	70.2%	No	27.6%
Malawi, 1997	Rural	87.4%	Female	52.7%	19	Yes	62.9%	No	40.1%
Nigeria, 1996	Rural	56.4%	Female	53.8%	18	Yes	74.3%	No	46.7%
Sierra Leone, 2003	Rural	51.9%	Female	52.4%	18	No	43.2%	No	42.8%
São Tomé and Príncipe, 2000	Urban	40.9%	Male	49.9%	19	Yes	94.1%	No	25.0%
Uganda, 1999	Rural	82.8%	Female	51.3%	18	Yes	79.0%	No	43.7%
Zambia, 1998	Rural	59.8%	Female	52.8%	19	—	—	No	30.2%
<b>SSA-14 (mean)</b>	—	64.6%	—	52.1%	—	—	67.6%	—	34.0%
<b>SSA-14 (median)</b>	—	57.5%	—	52.4%	—	—	70.2%	—	35.1%
<b>LFS data</b>									
Ethiopia, 2005	Rural	79.6%	Female	53.2%	19	No	49.9%	—	—
Madagascar, 2005	Rural	76.0%	Female	51.7%	19	Yes	75.2%	No	23.0%
Tanzania, 2005	Rural	70.5%	Female	53.1%	19	Yes	83.0%	No	28.7%

Source: World Bank Survey-Based Harmonized Indicators Program (SHIP), Ethiopia LFS 2005, Tanzania ILFS 2005/06 and Madagascar EPM 2005.

Le nombre d'enseignants et autres travailleurs essentiels pour les zones rurales est très faible dans de nombreux pays. L'accès limité à l'éducation entraîne des taux d'abandon élevés dès le plus jeune âge. Les cursus sont souvent davantage orientés vers la réussite académique que l'apprentissage de compétences utiles améliorant la subsistance rurale. Le manque de compétences et d'opportunités de formation sont des facteurs essentiels de l'augmentation du chômage. L'expansion de l'éducation des filles est le moyen le plus évident de faire évoluer la situation des jeunes femmes. Dans la majorité des pays en développement à revenus faibles, les jeunes des zones rurales n'acquièrent cependant pas les compétences éducationnelles de base. En Éthiopie par exemple, presque les trois quarts de la tranche 15-24 ans ne sont pas scolarisés. En ASS et en Asie du Sud, plus d'un tiers des jeunes étaient toujours considérés comme illettrés en 2002<sup>33</sup>. L'adaptation de la scolarisation dans les zones rurales est également très préoccupante. Les programmes sont considérés comme inadaptés à une future vie rurale productive et il est souvent difficile de trouver des enseignants compétents et motivés pour les zones rurales, en particulier si celles-ci sont isolées. Le matériel pédagogique et les infrastructures scolaires sont souvent insuffisants et les enfants eux-mêmes vivent souvent loin de l'école ou, pour diverses raisons, sont dissuadés de s'y rendre. Par conséquent, la scolarisation, le nombre de diplômés et les taux d'alphabétisation sont souvent plus faibles dans les zones rurales que dans les zones urbaines. L'éducation de base de mauvaise qualité, les niveaux faibles de réussite scolaire et le nombre peu élevé d'adultes alphabètes entravent l'emploi productif et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales<sup>34</sup>.

Afin d'avoir un impact plus profond sur la sécurité alimentaire, la productivité rurale et la croissance économique, l'éducation agricole doit inclure l'esprit d'entreprise, le financement, la

<sup>33</sup> Bennell P., « *Promoting Livelihood Opportunities For Rural Youth* », 2007

<sup>34</sup> OIT, 2008, « *Promotion of rural employment for poverty reduction* »

transformation, le marketing, la distribution de produits agricoles, la santé, la nutrition et la consommation alimentaire, les sciences et les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que l'utilisation durable et la conservation des ressources naturelles. Les programmes doivent être adaptés aux situations des populations rurales et à leurs besoins et conditions. Le matériel pédagogique doit être ajusté à l'environnement local et à l'expérience des élèves. L'éducation agricole dispensée aux niveaux primaire et secondaire doit être mieux synchronisée avec celle des niveaux intermédiaire et supérieur. L'éducation agricole doit ouvrir des horizons larges à tous les niveaux, pour l'apprentissage tout au long de la vie, le développement du leadership, le développement personnel et la réussite professionnelle.

Un élément essentiel d'accélération de la croissance de la productivité est la disponibilité de travailleurs compétents. Le renforcement du capital humain facilite le transfert, l'adaptation, l'absorption et la dissémination des technologies accompagnant l'investissement et l'évolution technologique dans les zones rurales. La qualité et l'accessibilité de la formation et de l'apprentissage pour les populations rurales est très importante, de même que l'adaptation de cette formation aux besoins du marché de l'emploi. En plus de l'amélioration du capital humain, il est important, afin d'augmenter la productivité et de promouvoir le travail décent, d'instaurer de bonnes conditions de travail, l'innovation dans l'organisation du travail, l'apprentissage continu sur le lieu de travail, de bonnes relations entre les travailleurs et les dirigeants d'entreprises et le respect des droits des travailleurs. Le développement des compétences rurales, y compris les services d'extension et la promotion de l'évolution technologique dans les zones rurales, sont également essentiels au renforcement de la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement. Une éducation et une formation professionnelles techniques plus importantes et de meilleure qualité, dans les activités agricoles ou non et selon les résultats et la demande du marché, sont indispensables au renforcement de la productivité et de la compétitivité rurales. Cependant, nombre d'obstacles à une scolarisation plus large et de meilleure qualité dans les zones rurales (notamment le dispersement des populations, l'insuffisance des infrastructures, les avantages perçus ou réels de la scolarisation, etc.) entravent également le développement de cet enseignement et de cette formation professionnels. Enfin, trop souvent, les politiques en la matière sont davantage orientées vers les hommes que vers les femmes.

Une implication plus profonde du secteur privé dans le développement des compétences est nécessaire dans la formation à l'esprit d'entreprise ainsi que les services de vulgarisation.

Une diversification fructueuse des subsistances rurales nécessite un investissement dans le capital humain. Cela implique d'encourager l'esprit d'entreprise, en particulier chez les femmes et les jeunes, et de développer la capacité des entreprises via des programmes de formation tels que le Small Enterprise Programme's Start and Improve Your Business (SIYB) et le Training for Rural Economic Empowerment Programme (TREE), une méthodologie de formation axée sur la communauté. Ces outils nécessitent le développement de prestataires de services aux entreprises, la prestation et la coordination de services d'extension dans les zones rurales et des programmes de développement des compétences spécifiquement orientés vers les zones rurales. Ces programmes doivent également être adaptés afin de tenir compte du fait que les niveaux d'éducation de base et d'alphabétisation sont souvent plus faibles dans les zones rurales.

Les TIC constituent des opportunités sans précédent pour les jeunes entrepreneurs ruraux. Elles permettent de faire le lien entre les groupes ou coopératives d'agriculteurs et les marchés plus importants ; elles facilitent l'information sur le marché et aident donc les jeunes agriculteurs à accéder aux prix du marché et à renforcer son efficacité. Les TIC peuvent également faciliter l'accès à la recherche et aux systèmes d'extension via l'apprentissage agricole à distance, ainsi qu'à l'information technique clé pour l'amélioration de la production, telle que les meilleures pratiques agricoles, les marchés potentiels (y compris les concurrents), les acheteurs potentiels, l'accès aux techniques entrepreneuriales et la formation. Les TIC constituent également une opportunité unique de renforcer le réseautage social pour les groupes de jeunes agriculteurs et

les communautés rurales souvent isolées, en leur faisant gagner du temps et de l'argent. Les nouvelles technologies de l'information peuvent être utiles pour l'atténuation des catastrophes (systèmes de surveillance et d'alerte précoce).

#### Encadré 1

##### Start and Improve Your Business Programme (SIYB)

Il s'agit d'un programme de formation à la gestion se focalisant sur la création et l'amélioration des petites entreprises comme stratégie de création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les économies en développement et en transition. Le programme a été développé en 1991 pour répondre aux besoins des entrepreneurs désireux de lancer de micro et petites entreprises sans savoir comment.

Les objectifs de développement à court terme sont le renforcement des prestataires locaux de services de développement des entreprises afin de dispenser une formation en gestion d'entreprise permettant à ces entrepreneurs de lancer et d'améliorer leur entreprises, créant des emplois durables pour eux et pour d'autres. L'objectif de développement à long terme est de contribuer à la croissance économique en général et à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité au sein des micro et petites entreprises en particulier. Aujourd'hui, il s'agit d'un programme de l'OIT mondialement reconnu et présent dans plus de 80 pays. Le principal donateur est la Coopération Suédoise (Sida).

##### Training for Rural Economic Empowerment (TREE) Programme

Ce programme de l'OIT est une plateforme reconnue aidant les travailleurs d'économies largement informelles à développer les compétences et les capacités nécessaires à la génération de revenus supplémentaires. Testé dans le cadre de projets récents de coopération technique au Bangladesh, au Pakistan, au Sri Lanka, au Philippines, à Madagascar, au Burkina Faso et au Niger, le TREE s'appuie sur l'expérience de longue date de l'OIT de promotion d'une formation mondiale basée sur la communauté. Partant d'accords institutionnels et d'une planification entre les organisations partenaires au niveau national et local, le programme vise à identifier systématiquement les opportunités d'emploi et de revenus au niveau des communautés ; à concevoir et à développer des programmes de formation adaptés avec des formateurs locaux publics et privés ; et à apporter un soutien nécessaire post-formation, notamment en facilitant l'accès aux marchés et au crédit. En faisant directement le lien entre formation et opportunités économiques communautaires, les programmes TREE garantissent que les compétences sont adaptées. Dans les communautés où les institutions formelles de formation n'existent pas, par exemple dans des régions rurales isolées, des accords de formation mobiles peuvent permettre aux enseignants et au matériel d'y parvenir afin d'identifier le niveau de formation, le programme et la formation locale adaptés. Cela peut permettre de renforcer la formation par les institutions formelles via le développement de nouveaux programmes de formation répondant à la demande locale.

L'éducation agricole joue un rôle essentiel dans la croissance agricole car elle détermine la qualité des scientifiques, des professionnels, des enseignants et des fonctionnaires dans tous les domaines de l'agriculture. Cependant, la qualité de l'éducation agricole en Afrique a été minée ces dix dernières années par l'amenuisement des investissements. Le nombre d'étudiants en agriculture est en déclin, bien que la tendance ne soit pas uniforme dans l'ensemble des pays africains. Avec le regain d'attention internationale pour l'agriculture en tant que moteur de développement économique dans les pays du Sud, il convient donc de se refocaliser sur l'implication future des jeunes dans ce secteur. L'agriculture en tant que carrière

est mal perçue et l'information et la sensibilisation sont insuffisantes. Une étude nationale canadienne a montré qu'il est difficile de recruter et de retenir du personnel qualifié dans le secteur agricole. Les salaires ne sont pas compétitifs, le travail est physique et les possibilités de carrière dans le secteur sont méconnues. L'image de l'agriculture est en outre négative<sup>35</sup>. Dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, les femmes sont sous-représentées dans tous les domaines de l'éducation et de la recherche agricoles, qu'il s'agisse des étudiantes, des instructrices, des agents d'extension ou des chercheuses. En outre, les processus d'innovation agricole ne ciblent presque jamais les utilisatrices. (Banque mondiale, 2007) En Afrique sub-saharienne en général, un étudiant sur cinq en sciences agricoles est une femme. Ainsi, au Cameroun, presque la moitié des femmes dans le secteur agricole font partie de la faculté d'économie et de sociologie et non des sciences végétales et animales, de l'agronomie et d'autres sciences biologiques<sup>36</sup>. La base de données de l'UNESCO<sup>37</sup> montre la proportion de femmes dans le secteur agricole dans l'enseignement de troisième cycle, bien que les disciplines faisant partie de ce domaine ne soient pas définies. La proportion totale d'étudiantes dans l'enseignement de troisième cycle dans 23 pays pour lesquels les données sont disponibles varie de 13,1 % en Érythrée à 55,2 % au Lesotho, avec une moyenne de 36,1 %. En moyenne, 26,2 % des étudiants en agriculture sont des femmes. Les tendances varient cependant. La Sierra Leone a connu une chute importante de plus de 30 % par an (les données n'étant disponibles que pour deux années). On observe une augmentation modérée au Congo (12,5 % par an), au Mozambique (8,7 % par an) et en Guinée (4,3 % par an) et une légère augmentation de 0,7 à 2,5 % par an dans les huit autres pays (Ghana, Lesotho, Madagascar, Île Maurice, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda). Les cinq pays restants pour lesquels des données sont disponibles enregistrent un déclin de 0,2 à 3,3 %<sup>38</sup>.

### 3.1 Investissement dans la recherche agricole

Les dépenses en recherche et développement (R&D) agricoles en Afrique sub-saharienne ont augmenté rapidement dans les années 1960. Toutefois, depuis lors cette croissance a stagné dans l'ensemble de la région. En 2000, les dépenses en R&D agricole publique en Afrique atteignaient 1,5 milliard USD en valeur internationale pour 1993. 32 % ont été dépensés en Afrique de l'Est, 24 % en Afrique de l'Ouest, à l'exclusion du Nigéria où 7 % des fonds publics totaux ont été dépensés, 25 % en Afrique du Sud et les 12 % restants dans le reste de l'Afrique australe. On observe des variations importantes entre les pays. Les données compilées par l'initiative d'indicateurs de sciences et de technologies agricoles de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) montrent que sur 27 pays africains, **environ la moitié ont connu une diminution de leurs dépenses en R&D agricole** (dont plus de 10 % par an dans certains), alors que d'autres ont connu une augmentation annuelle de 5 %. Le financement en R&D agricole d'instituts tels que la Banque mondiale, la FAO, USAID et d'autres donateurs bilatéraux a chuté et le secteur privé contribue peu : 2 % environ des dépenses totales de recherche en Afrique. Au début des années 1980, 34 % des dépenses totales de recherche agricole provenaient de prêts et de dotations de donateurs internationaux et 43 % en 1991 (sur 22 pays). En 2000, les **dépenses de donateurs avaient encore décliné** pour atteindre 36 % des dépenses totales en recherche agricole. Les gouvernements africains financent environ la moitié de la recherche agricole. Cependant, on observe des variations importantes entre les pays. Alors que le Soudan n'a bénéficié de presque aucun financement de donateurs en 2000, l'Érythrée a financé plus de 80 % de la recherche agricole via des dotations et des prêts de

<sup>35</sup> George Morris Centre, « *Updated Priorities and Emerging Issues 2009* »

<sup>36</sup> « Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Développement et la future génération », 2007

<sup>37</sup> <http://stats.uis.unesco.org/>

<sup>38</sup> <http://stats.uis.unesco.org/>

donateurs. De la moitié des années 1990 à 2000, de nombreux pays ont connu une chute nette du financement des donateurs. Le Malawi, le Niger et le Soudan ont particulièrement été touchés par la fermeture de projets de soutien à la recherche agricole de la Banque mondiale, d'USAID et de la FAO. Ils ont connu une diminution de la proportion de fonds de donateurs de 50 à 10 %. La Tanzanie et le Burundi ont en revanche bénéficié d'une augmentation de plus de 20 % des fonds de donateurs sur la même période<sup>39</sup>.

La reconnaissance internationale de l'importance de la recherche agricole pour le développement durable, et donc de la nécessité de financer davantage ce secteur, a réapparu au début des années 2000. En juin 2002, lors d'une session spéciale de la conférence régionale pour l'Afrique de la FAO à Rome, les ministres africains de l'agriculture ont adopté le **Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine** (CAADP) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). La deuxième session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'état et de gouvernement de l'Union africaine, à Maputo en juillet 2003, a adopté ce programme (lors du Sommet de Maputo). Dans la Déclaration de Maputo, les dirigeants africains ont « convenu de revitaliser le secteur agricole et d'adopter des politiques saines de développement agricole et rural et se sont engagés à allouer chaque année au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux à leur mise en œuvre, dans un délai de cinq ans »<sup>40</sup>. Le CAADP se focalise sur l'investissement dans trois domaines avec un effet profond sur l'agriculture africaine, ainsi qu'un quatrième se concentrant sur les résultats à long terme à travers des investissements dans la recherche agricole et la dissémination et l'adoption de technologies.

Les dépenses par scientifique en R&D agricole africaine ont considérablement décliné entre les années 1970 et 2000, et de plus de 50 % dans certains pays. Seuls le Ghana et le Kenya disposaient de ressources plus importantes par scientifique en 2000 par rapport à 1981. Dans l'ensemble, les dépenses par scientifique dans les agences sans but lucratif sont presque deux fois plus élevées que dans les agences d'enseignement supérieur et les institutions gouvernementales.

L'allocation de ressources entre les divers domaines de recherche agricole montre l'importance relative de chacun de ces domaines. Dans l'ensemble, presque la moitié du total des chercheurs, dans 26 pays, travaillaient sur les cultures et 20 % sur l'élevage en 2000. Environ 9 % étudiaient les ressources naturelles et environ 5 à 6 % la foresterie, le secteur socioéconomique, la pêche et la recherche post-récolte.<sup>41</sup>

Cette évolution élargira les horizons des jeunes dans la recherche agricole par rapport aux 20 années précédentes.

### **3.2 Dépenses publiques africaines en R&D agricole dans un contexte mondial (2006)**

En 2000, les investissements publics africains en R&D agricole atteignaient 6 % des 23 milliards USD de dépenses mondiales en R&D agricole (voir tableau). Dans les années 1990, les pays moins développés (PMD) ont dépensé davantage dans la recherche agricole que le monde développé. Cependant, la part africaine des dépenses totales a diminué ces vingt dernières années, de 8 % en 1981 à 6 % en 2000. Cela est en partie dû au taux de croissance africain relativement faible, soit 1 % par an, dans les années 1990. En revanche, le taux de croissance correspondant pour la région Asie-Pacifique atteignait 3,9 % par an pour la même période, entraînant une augmentation importante de la part des dépenses totales des pays en développement de la région. À eux seuls, deux pays de la région, la Chine et l'Inde,

<sup>39</sup> Beintema et Stads, 2006, « *Women Scientists in Sub-Saharan African Agricultural R&D* »

<sup>40</sup> <http://www.fao.org/docrep/meeting/007/j1604f.htm>

<sup>41</sup> Beintema et Stads, 2006, « *Women Scientists in Sub-Saharan African Agricultural R&D* »

représentaient 22 % des dépenses mondiales en 2000, soit une augmentation substantielle de leur part de 10 % en 1981. Néanmoins, le ratio d'intensité de R&D africain était considérablement plus élevé que la moyenne de la région asiatique. En 2000, les pays africains en tant que groupe ont dépensé 0,72 USD en R&D agricole publique pour 100 USD de production agricole, contre 0,41 USD dans la région Asie-Pacifique. Alors que le ratio d'intensité africain est plus faible que la moyenne latino-américaine (1,15 USD) et du monde développé (2,36 USD), seuls 10 des 26 pays de l'échantillon africain enregistrent des ratios d'intensité plus élevés en 2000 qu'en 1981, alors que les ratios d'intensité de la plupart des pays des échantillons asiatiques et latino-américains ont augmenté durant la période 1981-2000 (Pardey et al. 2006).

Tableau 7 : dépenses publiques régionales en R&D agricole

Région	Part des dépenses du Total mondial (%)		Taux de croissance annuel (%)		Dépenses en % du PIB agricole	
	1981	2000	1981-91	1991-2000	1981	2000
Afrique sub-saharienne	7,9	6,3	1,25	0,82	0,84	0,72
Asie-Pacifique	20,0	32,7	4,33	3,92	0,36	0,41
Amérique latine et Caraïbes	12,5	10,7	1,13	1,98	0,88	1,15
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	5,0	6,0	4,12	1,87	0,61	0,66
Sous-total pays en développement	45,4	55,7	3,04	2,88	0,52	0,53
Sous-total pays développés	54,6	44,3	2,63	1,19	1,41	2,36
Total	100	100	2,46	0,75	0,79	0,80

Source : Pardey et al. (2006).

## 4. Initiatives majeures de soutien aux jeunes

La reconnaissance des questions liées aux jeunes au niveau mondial est reflétée dans plusieurs documents importants. La publication phare du Programme des Nations Unies de la jeunesse, le Rapport mondial biennal sur la jeunesse, se penche en profondeur sur ces questions conformément au Programme d'action mondial pour la jeunesse. Le rapport le plus récent, publié en 2007, envisage une large série de questions dans les différentes régions, y compris l'Afrique. La Rapport sur le développement dans le monde 2007 de la Banque mondiale se penche également sur les questions liées aux jeunes. Ensemble, ces rapports proposent une vue mondiale complète des questions clés liées à la jeunesse et des politiques destinées à y répondre au niveau mondial. Ces documents sont des références importantes pour les questions envisagées dans le présent rapport.

### 4.1 Système des Nations Unies

Les discussions et les documents politiques et les documents académiques énumèrent une liste plutôt standard d'interventions politiques visant à améliorer la subsistance des jeunes des zones rurales. Le point de référence du système des Nations Unies sur les questions de jeunesse est le Programme de la jeunesse, de la division de la politique sociale et du développement du département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU. Celui-ci vise à améliorer la prise de conscience de la situation globale de la jeunesse ainsi que des droits et aspirations des jeunes ; promouvoir les politiques nationales en faveur des jeunes, les mécanismes nationaux de coordination pour les jeunes et les programmes d'action nationaux se référant aux jeunes en les traitant comme parties intégrantes pour le développement social et économique, en

coopération avec des organisations gouvernementales et non-gouvernementales ; et à consolider la participation des jeunes dans les processus de prise de décision, à tous les niveaux, afin d'accroître leur impact sur le développement national et la coopération internationale<sup>42</sup>. Bien que le Programme des Nations Unies pour la jeunesse du département des affaires économiques et sociales se limite aux questions liées à la jeunesse, le système des Nations Unies dans son ensemble soutient le développement des jeunes à travers divers programmes et activités mis en œuvre par diverses agences (UNDESA, FAO, OIT, CEA, FIDA, etc.). L'agenda des Nations Unies sur la jeunesse est déterminé par le Programme d'action mondial pour la jeunesse (PAMJ)<sup>43</sup>. Adopté par l'Assemblée générale en 1995, il fournit un cadre politique et des orientations pratiques pour l'action nationale et le soutien international afin d'améliorer la situation des jeunes dans le monde. Le PAMJ couvre quinze domaines prioritaires pour les jeunes et contient des propositions d'action dans chacun d'entre eux : éducation, emploi, faim et pauvreté, santé, environnement, drogue, délinquance juvénile et loisirs. Les programmes d'amélioration de la subsistance des jeunes font généralement la distinction entre les interventions d'amélioration des capacités et des ressources (en particulier l'éducation, la santé, les compétences de vie, la formation et les services financiers/crédit) et celles qui structurent les opportunités (activités de génération de revenus individuelle ou collective, promotion de l'accès aux marchés, terres, infrastructures et autres services), la protection et la promotion des droits et le développement des institutions de jeunes. Les liens entre les divers types d'interventions en faveur des jeunes sont également de plus en plus reconnus. En particulier, dans le contexte de l'épidémie de SIDA, il est reconnu que l'amélioration de la subsistance des jeunes peut réduire l'incidence des relations sexuelles à haut risque. Avec des activités allant de la collecte et l'analyse de données au soutien direct au gouvernement, à la société civile et à d'autres parties prenantes dans les pays, le système des Nations Unies est bien placé pour fournir une assistance complète et spécialisée en soutien au développement mondial de la jeunesse<sup>44</sup>.

## UNICEF

Les priorités organisationnelles de l'UNICEF identifient l'adolescence comme une question transversale, avec un impact sur des domaines clés du travail de l'UNICEF<sup>45</sup>. L'UNICEF est particulièrement actif dans le soutien à la participation des jeunes dans la planification nationale. Ce soutien dépend de la nature du programme national et du contexte local. Au niveau le plus élevé, les jeunes contribuent activement au processus de planification, en parlant de leurs préoccupations et de leurs priorités. À un niveau intermédiaire, l'UNICEF encourage la promotion d'un cadre des droits de l'enfant dans les DSRP et fournit des données pour l'analyse par les pays, jetant ainsi les bases d'une plus grande inclusion des enfants et des jeunes dans les DSRP futurs. Au niveau le plus bas, l'UNICEF développe des plans de collaboration future des DSRP et/ou soutient l'engagement en faveur des jeunes, créant une plateforme future de défense des enfants dans le processus de planification national.

## Commission économique de l'ONU pour l'Afrique

Au sein du système des Nations Unies, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a grandement soutenu les efforts de développement des jeunes de l'UA et du NEPAD. En novembre 2006, la CEA a organisé, avec l'UA, le *cinquième Forum de développement pour*

---

<sup>42</sup> <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/mandate.htm>

<sup>43</sup> <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/documents/ares5081f.pdf>

<sup>44</sup> <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/agenda.htm>

<sup>45</sup> [http://www.unicef.org/french/adolescence/index\\_bigpicture.html](http://www.unicef.org/french/adolescence/index_bigpicture.html)

***l'Afrique*** (ADF-V) sur le thème « ***Jeunesse et leadership au 21<sup>ème</sup> siècle*** ». Rassemblant de jeunes représentants des cinq régions du continent, des chefs d'état, des ministres de la jeunesse, des experts, des ONG des jeunes et des organisations internationales, le forum a lancé la Charte africaine de la jeunesse et est parvenu à une Déclaration consensuelle sur des actions clés de renforcement de la participation et de l'émancipation de la jeunesse. La CEA a récemment publié un ***rapport sur la jeunesse africaine pour 2009***<sup>46</sup>, et assure également le secrétariat du comité directeur post ADF-V (établi pour le suivi des recommandations du forum) et travaille avec la Commission de l'UA à la promotion de la Charte africaine de la jeunesse. Le rapport résume la situation et les tendances actuelles du développement de la jeunesse en Afrique, selon une approche plus analytique des questions essentielles, à savoir l'éducation, l'emploi, la santé et la participation, tout en mettant l'accent sur des initiatives récentes sur le continent. En outre, la CEA accorde une attention particulière à la contribution des TIC au développement des jeunes et soutient des initiatives de développement des capacités des groupes de jeunes.

### **Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : programmation du développement de la jeunesse rurale**<sup>47</sup>

La division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural de la FAO a créé des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFFLS) qui sont en mesure de répondre aux besoins des enfants et des jeunes vulnérables. L'objectif des JFFLS consiste à autonomiser les jeunes vulnérables et à leur donner des options pour assurer leur subsistance et les moyens selon leur sexe de parvenir à la sécurité alimentaire à long terme tout en réduisant leur vulnérabilité à la misère et aux solutions comportant des risques. L'un des principaux objectifs des JFFLS est de promouvoir des comportements favorisant l'égalité entre les sexes, en donnant aux jeunes la possibilité de remplir les mêmes rôles et d'assumer les mêmes responsabilités, de développer leur aptitude à évaluer de façon éclairée les relations et de comprendre les risques et les ressources présents dans leurs communautés. La force des JFFLS repose sur une méthode d'apprentissage et un programme d'études en trois volets: compétences en agriculture, préparation à la vie et esprit d'entreprise, fondés sur l'expérience et la participation et s'adressant uniquement aux communautés rurales à faible niveau d'alphabétisation. L'approche JFFLS a été adaptée pour faire face à la crise qui frappe les orphelins associée à l'épidémie VIH<sup>48</sup>, aux situations d'urgence, à l'emploi des jeunes ruraux et au travail des enfants.

Les JFFLS ont établi une série d'orientations s'inspirant grandement de la Convention sur les droits de l'enfant : protection et sécurité des enfants, attitudes propices à l'égalité des genres, participation, lutte contre la vulnérabilité, éradication de la stigmatisation et de la discrimination et droit à l'alimentation.

Les techniques sont couvertes et se focalisent sur des pratiques agricoles à la fois traditionnelles et modernes. Les enfants apprennent des compétences agricoles pratiques à travers des activités agricoles pratiques elles aussi sur une parcelle ou un champ donné. Les enfants, âgés de 12 à 18 ans, sont formés sur des périodes de 6 à 12 mois (selon les écoles) en fonction du cycle cultural local. Les enfants apprennent les conditions agro-écologiques locales, la préparation des champs, le labour et le transplant, le désherbage, l'irrigation, la gestion intégrée des nuisibles, l'utilisation et la conservation des ressources disponibles, l'utilisation et la

---

<sup>46</sup> « African Youth Report 2009 », Commission économique pour l'Afrique

[http://www.uneca.org/acgs/Publications/AfricanYouthReport\\_09.pdf](http://www.uneca.org/acgs/Publications/AfricanYouthReport_09.pdf)

<sup>47</sup> <http://www.fao.org/economic/esw/esw-home/esw-population-dynamics/children-youths/fr/>

<sup>48</sup> FAO Getting Started! Running a junior farmer field and life school 2007

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a1111e/a1111e00.pdf>

transformation des cultures alimentaires, la récolte, l'entreposage et le marketing. Le choix des activités agricoles varie selon l'environnement agro-écologique de l'école<sup>49</sup>.

Au total, 254 écoles sont opérationnelles au Burundi, au Cameroun, au Kenya, dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, au Ghana, au Malawi, au Mozambique, en Namibie, en RDC, au Rwanda, au Swaziland, au Soudan, en Ouganda, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe, avec plus de 8 000 étudiants et 800 facilitateurs. 18 080 enfants ont obtenu leur diplôme entre 2004 et 2009<sup>50</sup>.

### **Organisation internationale du travail (OIT)**

Le secteur de l'emploi de l'OIT est en charge du Programme d'emploi des jeunes (PEJ)<sup>51</sup>, qui couvre plusieurs de ses départements et d'autres secteurs. Le PEJ opère via un réseau mondial de spécialistes techniques à son siège de Genève et dans plus de 60 bureaux dans le monde. Il mène des recherches, des activités promotionnelles et propose des conseils politiques et une assistance technique en soutien aux membres de l'OIT pour améliorer la quantité et la qualité des emplois des jeunes. Le PEJ compile et dissémine les données et l'information sur une large gamme de questions liées aux jeunes sur le marché de l'emploi, conseille sur les politiques, les stratégies et les programmes d'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes et développe et promeut des outils et des méthodologies pratiques.

En 2001, l'OIT a également noué un partenariat avec les Nations Unies et la Banque mondiale, appelé Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN)<sup>52</sup>. Le YEN mobilise l'action sur l'engagement pris au Sommet du millénaire en faveur d'un travail décent et productif pour les jeunes. Le YEN est un système mondial ayant vocation à donner un degré de priorité élevé à l'emploi des jeunes dans les agendas du développement et à favoriser les échanges sur les politiques et les programmes destinés à améliorer les possibilités d'emploi pour les jeunes. Le réseau rassemble des agences de développement, des gouvernements, le secteur privé, des organisations de jeunesse et d'autres ONG. Le secrétariat représente avant tout un prestataire de services innovants et à valeur ajoutée pour le réseau. Une attention toute particulière est donnée à l'Afrique de l'Ouest, où le secrétariat dispose d'un bureau régional à Dakar, au Sénégal.

#### Projets du YEN :

- Réseau des pays chefs de file  
Les pays chefs de file s'engagent à s'impliquer dans l'emploi des jeunes au plus haut niveau en formulant, en mettant en œuvre, en opérant un suivi et en évaluation des plans d'action nationaux sur l'emploi des jeunes. Ils font régulièrement rapport de leurs progrès au secrétariat du YEN.
- Youth-to-Youth Fund  
Le Youth-to-Youth Fund soutient des projets d'emploi des jeunes de la Mano River Union (MRU) (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone). Il sert à repérer et aider des projets à petite échelle et innovants susceptibles d'offrir des possibilités d'emplois pour des jeunes (âgés de 15 à 30 ans) tout en permettant à des organisations de jeunes de prendre une part active au développement.
- Initiative du secteur privé  
L'initiative du secteur privé (PSI) est un projet du bureau sous-régional du YEN pour l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une plateforme multipartite pour des mesures économiques portant sur l'emploi des jeunes, avec l'appui du Département du travail et des retraites du

<sup>49</sup> « *FAO Sharing junior farmer field and life school experiences, challenges and innovations 2008* »

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0379e/i0379e.pdf>

<sup>50</sup> Dellavalle F., 2009, « *Junior Farmer Field and Life Schools inventory* », FAO

<sup>51</sup> [http://www.ilo.org/employment/areasofwork/lang-fr/WCMS\\_118114/index.htm](http://www.ilo.org/employment/areasofwork/lang-fr/WCMS_118114/index.htm)

<sup>52</sup> <http://www.ilo.org/public/french/employment/yen/index.htm>

Royaume-Uni. PSI vise à renforcer le rôle que le secteur des entreprises d'Afrique de l'Ouest peut jouer pour accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes.

- Banque de données sur l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest  
Banque de données en ligne offrant des informations sur plus de 300 organisations mettant en œuvre des projets d'emploi des jeunes dans les 16 pays d'Afrique de l'Ouest.
- Mesure des résultats dans l'emploi de jeunes  
Développement des informations de base en soutien au développement de programmes et de politiques effectifs de création d'emploi pour les jeunes. Le YEN mène une série d'évaluations qui offrent des conseils techniques aux programmes d'emploi pour les jeunes sur la manière d'évaluer rigoureusement leurs programmes.

L'OIT a également signé en septembre 2004 un protocole d'accord avec la FAO pour la création d'un cadre institutionnel<sup>53</sup> pour une plus grande coopération entre les deux organisations en matière d'emploi rural et des jeunes. Les actions prioritaires du protocole sont le suivi des grandes conférences mondiales, la promotion d'une mondialisation équitable et inclusive et la promotion de l'agriculture durable et du développement rural. Avec l'UNESCO, la FAO et l'OIT ont récemment publié le rapport intitulé « **Addressing Challenges and Opportunities for Rural Youth Employment** »<sup>54</sup>, sur la base d'une étude conjointe menée en Asie.

### **Fonds international pour le développement agricole (FIDA)**

Le FIDA ne dispose pas d'un programme organique spécifique pour les jeunes, mais nombre de ses projets de développement rural ciblent la jeunesse. Il s'agit notamment de projets de services de soutien technique au financement, à l'accès au marché, à la gestion de l'eau, etc., dans les zones rurales.

Néanmoins, la troisième réunion mondiale du Forum des agriculteurs, tenue à Rome le 17 février 2010, a recommandé au FIDA dans ses délibérations finales :

- de cibler les jeunes dans ses politiques
- de généraliser les questions liées aux jeunes dans toutes ses politiques et ses programmes, avec un équilibre des genres et un accent sur le développement des capacités et les programmes de renforcement afin que les jeunes des zones rurales s'impliquent dans une production alimentaire et une agriculture durable et en faveur de l'emploi rural.
- de recenser les organisations d'agriculteurs et de jeunes des zones rurales et leurs réseaux (au niveau national et régional)
- de lancer des projets pilotes de soutien aux jeunes des zones rurales
- d'organiser des échanges entre jeunes pour favoriser le partage d'expériences sur les meilleures pratiques et l'apprentissage<sup>55</sup>.

## **4.2 Coopération entre la Commission européenne et les pays ACP**

L'Accord de Cotonou révisé envisage les questions liées aux jeunes dans son article 26 (dernier point introduit dans la révision de 2005) :

« La coopération appuie également l'élaboration d'une politique cohérente et globale afin de valoriser le potentiel de la jeunesse, de manière à ce que les jeunes gens soient mieux intégrés dans la société et puissent montrer toute l'étendue de leurs capacités.

Dans ce contexte, la coopération appuie des politiques, des mesures et des actions visant à :

<sup>53</sup> <http://www.fao-ilo.org/fao-ilo-youth/fr/>

<sup>54</sup> [http://www.unescobkk.org/fileadmin/user\\_upload/esd/Rural\\_Youth\\_workshop/ETraining\\_and\\_Employment\\_Opportunities\\_2\\_.pdf](http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/esd/Rural_Youth_workshop/ETraining_and_Employment_Opportunities_2_.pdf)

<sup>55</sup> Une synthèse des délibérations de cette troisième réunion est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ifad.org/events/gc/33/speech/farmer.htm>

- a) protéger les droits des enfants et des jeunes, notamment des filles;
- b) valoriser les compétences, l'énergie, le sens de l'innovation et le potentiel de la jeunesse afin de renforcer leurs opportunités dans les domaines économique, social et culturel et d'élargir leurs possibilités d'emploi dans le secteur productif;
- c) aider les organismes émanant des communautés locales à donner aux enfants la possibilité de développer leur potentiel physique, psychologique et socioéconomique,
- d) réintégrer les enfants dans la société dans le cadre des situations post-confliktuelles, par le biais de programmes de réhabilitation; et
- e) encourager la participation active des jeunes citoyens à la vie publique et promouvoir tant les échanges d'étudiants que l'interaction des organisations de la jeunesse des ACP et de l'Union européenne. »

#### Programme thématique « Investir dans les ressources humaines »

Dans le document de stratégie 2007-2013 pour le programme thématique « Investir dans les ressources humaines »<sup>56</sup>, conformément à l'article 12.2 b) du règlement (CE) n° 1905/2006<sup>57</sup>, « l'éducation, la connaissance et les compétences » sont le deuxième thème prioritaire (le premier étant la santé), afin de promouvoir l'égalité d'accès à une éducation primaire de qualité pour les enfants marginalisés et améliorer les possibilités d'enseignement et de formation professionnels. 12 % du budget total disponible pour le programme thématique seront alloués à cette priorité, dont au moins 60 % pour l'éducation primaire, facteur essentiel de succès dans d'autres domaines de développement avec la santé de base.

La *Stratégie* et son premier plan d'action (2008-2010) insistent sur l'importance de la coopération dans l'enseignement supérieur afin de développer des capacités tertiaires de haute qualité via le réseautage, la mobilité des étudiants et des chercheurs et le soutien institutionnel et l'innovation. Le développement de l'enseignement supérieur en Afrique est essentiel à la croissance et aux emplois et à la formation d'enseignants plus qualifiés. Le Partenariat stratégique Afrique-UE sur les migrations, la mobilité et l'emploi, envisagé dans le plan d'action, insiste également sur ces objectifs.

L'importance de la réforme de l'enseignement supérieur africain a été soulignée lors de la conférence « Développer les liens : coopération UE-Afrique dans l'enseignement supérieur grâce à la mobilité », organisée en décembre 2008. Les priorités comprenaient notamment l'établissement de structures et systèmes compatibles afin de faciliter la mobilité et la coopération dans l'enseignement supérieur en Afrique (via des systèmes de mobilité tels que Nyerere), ainsi qu'entre l'Afrique et l'Europe et d'autres parties du monde (via des programmes tels qu'Erasmus Mundus ou EDULINK).

#### Opportunités dans l'éducation<sup>58</sup> :

##### Programmes de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

Par sa politique de développement, l'Union européenne tente d'améliorer la qualité de l'enseignement universitaire dans les pays en développement: en accordant des bourses à des étudiants afin de leur permettre d'étudier dans des universités européennes et en aidant les pays à renforcer leurs capacités à former du personnel universitaire qualifié et à le retenir.

<sup>56</sup> Investir dans les ressources humaines, Document de stratégie pour le programme thématique 2007–2013  
[http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/how\\_we\\_do\\_strategy\\_paper\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/how_we_do_strategy_paper_fr.pdf)

<sup>57</sup> Règlement (CE) N° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement

<http://eur-lex.europa.eu/lex/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:378:0041:0071:FR:PDF>

<sup>58</sup> [http://ec.europa.eu/development/policies/9interventionareas/humandev/humandeveduc5\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/development/policies/9interventionareas/humandev/humandeveduc5_fr.cfm)

Les trois plus importants programmes de l'UE à cet égard sont les programmes Erasmus Mundus, Mwalimu Julius Nyerere et *EduLink*.

- *Erasmus Mundus* vise à accorder des bourses à des étudiants de troisième cycle qui suivent des cours de mastères d'une durée de deux ans, spécialement agréés et organisés par des consortiums d'universités et d'autres établissements européens d'enseignement supérieur. Tous les cours doivent être enseignés dans un minimum de trois universités d'au moins deux pays européens. Erasmus Mundus soutient également les échanges d'universitaires et de membres de facultés, ainsi que d'autres activités de coopération interinstitutionnelle. L'objectif est de former un plus grand nombre de professionnels afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur dans les pays ACP et de renforcer les capacités en promouvant la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur de ces pays. Le programme vise également à encourager la compréhension interculturelle.
- *Mwalimu Julius Nyerere* est un programme de cinq ans, qui est actuellement en cours de négociation avec la Commission de l'Union africaine dans le cadre de la stratégie conjointe UE-UA pour l'Afrique. Il a pour but d'encourager des échanges d'étudiants (de troisième cycle essentiellement) entre des universités des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), des jumelages réunissant, entre autres, des universités européennes et africaines. Le programme Nyerere financera des échanges d'étudiants entre les universités africaines participantes, pour des cursus de troisième cycle sélectionnés (d'une durée maximale de deux ans). L'établissement de liens entre au moins deux universités ACP, afin de poursuivre le processus de renforcement des capacités. Cela comprendra des échanges de membres de facultés dans le cadre de programmes d'enseignement agréés, ainsi que des programmes de recherche et de développement du personnel programmés et préparés de concert. Le programme devrait financer chaque année l'équivalent de maximum 250 années académiques d'actions de mobilité et d'échanges.
- L'objectif général du programme *EDULINK* est d'encourager le développement des capacités et l'intégration régionale dans l'enseignement supérieur via le réseautage institutionnel et de soutenir un système d'enseignement supérieur de qualité, efficace et adapté aux besoins du marché du travail et aux priorités de développement socioéconomique ACP. Le programme vise à renforcer les capacités des institutions d'enseignement supérieur ACP à trois niveaux consécutifs : institutionnel/administratif, académique et de recherche et de technologie.

Un projet d'harmonisation, comparable aux projets d'harmonisation des structures éducationnelles en Europe et en Amérique latine, s'est attiré le soutien de représentants d'universités africaines et européennes et des Commissions européenne et de l'Union africaine. Lors de la réunion ministérielle de Bologne d'avril 2009, des pays non parties, tels que l'Éthiopie, ont débattu de la coopération et des partenariats mondiaux dans l'enseignement supérieur. Le forum a exprimé le souhait d'établir un dialogue sur des politiques de reconnaissances, les divers cadres de qualification et des sujets liés. Outre l'enseignement supérieur, le Partenariat stratégique Afrique-UE promeut également l'enseignement primaire via la coopération dans le cadre du Partenariat stratégique Afrique-UE sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)<sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> Partenariat stratégique Afrique-UE : [http://ec.europa.eu/development/geographical/regionscountries/euafrika\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/development/geographical/regionscountries/euafrika_fr.cfm)

### Les jeunes et la santé

L'action sanitaire est également particulièrement importante pour la jeunesse, une grande proportion des fonds du programme thématique « Investir dans les ressources humaines » visant à aider les pays partenaires de la CE à lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, suivis de la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive, de programmes de lutte contre la crise des ressources humaines dans les soins de santé et d'action visant la défense, la prévention et le traitement des maladies négligées ou émergentes. Une proportion importante du financement sanitaire dans le cadre de ce programme thématique a été allouée au fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, le soutien financier aux pays en développement pour les questions de santé sexuelle étant principalement une aide bilatérale (soutien budgétaire sectoriel ou soutien budgétaire) pour des projets locaux.

### Jeunesse et emploi<sup>60</sup>

La focalisation de la CE sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP) s'accompagne d'un soutien à des politiques favorables à l'emploi et d'une collaboration avec l'OIT pour le développement de stratégies communes sur des questions de développement d'intérêt mutuel telles que : la promotion de normes de travail de base, en particulier en matière d'enseignement et de travail des enfants, dans les politiques commerciales, le développement des capacités et la formation ; la responsabilité sociale des entreprises ; la migration, en particulier la fuite des cerveaux et ses implications financières ; et la protection sociale.

## **4.3 Associations internationales de jeunes agriculteurs**<sup>61</sup>

### Comité des jeunes agriculteurs de l'IFAP

Le Comité des jeunes agriculteurs de l'IFAP a été créé en mai 2002 lors du Congrès mondial des agriculteurs de l'IFAP au Caire. Il vise à encourager les échanges entre les jeunes agriculteurs du monde et leur implication dans les problèmes internationaux. Il se focalise également sur les questions spécifiques aux jeunes agriculteurs.

Objectifs et fonctions :

- Les jeunes agriculteurs ont le sentiment que tous les pays doivent avoir une politique facilitant l'entrée des jeunes agriculteurs dans l'agriculture et la transmission des exploitations aux jeunes générations.
- Le Comité des jeunes agriculteurs vise donc à renforcer la capacité des jeunes agriculteurs à agir à divers niveaux via :
  - o Les institutions : encourager les jeunes agriculteurs à se regrouper au niveau national, régional et local ;
  - o La formation des futurs dirigeants agricoles capables de défendre leurs intérêts face aux divers organes de gouvernance ;
  - o Les moyens techniques et financiers.
- Il vise également le développement des échanges Nord-Sud entre les organisations de jeunes agriculteurs afin de développer les capacités

### Mouvement international de la jeunesse agricole

Le Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique est un mouvement international avec des mouvements membres dans quatre continents. Le MIJARC/IMCARY a été fondé en octobre 1954 à Annevoie, en Belgique, par les mouvements de jeunesse rurale

<sup>60</sup> Document de travail de la Commission : « Promoting Employment through EU Development Cooperation »  
[http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/SEC\\_2007\\_495\\_EN\\_DOCUMENTDETRAVAIL\\_p\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/SEC_2007_495_EN_DOCUMENTDETRAVAIL_p_en.pdf)

<sup>61</sup> <http://www.un.org/africa/osaa/ngodirectory/dest/Youth.htm>

catholique d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, des Pays-Bas, d'Italie et du Luxembourg. Des jeunes ruraux entre 12 et 30 ans s'engagent dans ces mouvements de jeunesse rurale. Ils contribuent localement au développement rural durable. À tous les niveaux, les décisions se prennent démocratiquement et les équipes de gestion sont élues afin de diriger les mouvements. Au niveau régional et national, il y a des permanents qui appuient le travail des volontaires. Le MIJARC est une organisation de jeunes pour les jeunes avec les jeunes. Les formations organisées par le MIJARC accompagnent les initiatives locales des jeunes ruraux tels que des projets qui génèrent des revenus en agriculture, des coopératives ou des micro-entreprises. Grâce à la réflexion entreprise par le mouvement, les intérêts des jeunes ruraux sont représentés dans la société et dans l'Église. Le MIJARC est reconnu par le Vatican et a un statut consultatif auprès de l'UNESCO, la FAO, l'OIT et l'ECOSOC et collabore à la conférence des OIC, de CIDSE/Caritas international et du CIP, le Comité international de planification.

#### CEJA

Le CEJA est une organisation internationale dont l'objectif principal est de promouvoir un secteur agricole plus jeune et novateur dans les 27 États membres de l'UE et de créer de bonnes conditions de travail et de vie pour les jeunes qui se lancent dans l'agriculture et ceux qui sont déjà jeunes agriculteurs. Pour ce faire, le CEJA agit comme un forum de communication et de dialogue entre les jeunes agriculteurs et les décideurs européens. Le CEJA a été fondé à Rome, en Italie, en 1958. En 2010, il représente 26 organisations dans tous les États membres de l'UE. Au total, le CEJA représente environ un million de jeunes agriculteurs en Europe et coopère activement avec d'autres organisations de jeunes agriculteurs dans l'Union européenne.

#### **4.4 Initiatives africaines**

Le **Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique** (NEPAD), avec sa vision d'éradication de la pauvreté et de promotion d'une croissance et d'un développement durables sur le continent, reconnaît également le rôle clé de la jeunesse dans le développement socioéconomique et la promotion de la paix et de la sécurité. Le Cadre stratégique pour la jeunesse (2004) propose une approche continentale de l'émancipation des jeunes, en instaurant un environnement propice à leur développement tout en s'assurant le soutien des partenaires académiques et de développement. Il prévoit un conseiller et un « bureau des jeunes » offrant des points d'accès direct pour les jeunes Africains à la participation au nouveau cadre de développement pour l'Afrique. Le secrétariat du NEPAD a également créé un Parlement africain des jeunes afin de garantir que les jeunes sont pleinement impliqués dans sa mise en œuvre.

#### Union africaine (UA) – Charte africaine de la jeunesse

La Charte africaine de la jeunesse<sup>62</sup> est un document politique et juridique établissent un cadre stratégique et une orientation pour l'émancipation et le développement des jeunes au niveau continental, régional et national. La charte s'aligne sur les efforts de la Commission de l'Union africaine pour permettre la participation efficace des jeunes aux processus de développement et sur la mise en œuvre de la Stratégie horizon de la CUA (2004-2007).

La Banque africaine de développement (BAD) répond également aux questions de développement des jeunes, à travers l'éducation (infrastructures, enseignement et formation techniques et professionnels, enseignement supérieur), la santé (renforcement des systèmes et des services sanitaires) et la protection sociale (développement des compétences, emploi et

---

<sup>62</sup>Charte africaine des jeunes de l'UA :

[http://www.africaunion.org/root/au/Documents/Treaties/Text/African\\_Youth\\_Charter.pdf](http://www.africaunion.org/root/au/Documents/Treaties/Text/African_Youth_Charter.pdf)

génération de revenus pour les groupes vulnérables, reconstruction économique post-conflictuelle). Enfin, les rares exemples d'implication fructueuse du secteur privé dans les questions liées aux jeunes en Afrique se focalisent sur l'emploi et la génération de revenus, la santé, l'éducation et les TIC (p. ex. l'initiative du secteur privé du réseau d'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest).

## 5. Jeunes et développement des politiques

Bien que l'avenir appartienne à la jeunesse actuelle, elle ne bénéficie pas de l'attention qu'elle mérite dans les politiques de développement nationales et internationales, en particulier en ce qui concerne les zones rurales et l'agriculture. Les opinions et les besoins des jeunes doivent être généralisés et leur implication, renforcée dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement agricole et rural. À ce sujet, le Programme d'action mondial pour la jeunesse et la Charte africaine pour la jeunesse<sup>63</sup> sont des cadres complets dans lesquels les pays africains peuvent développer des politiques et des interventions nationales en faveur des jeunes afin de cibler les domaines spécifiques qui les affectent.

En ce qui concerne les **politiques nationales en faveur des jeunes**, la Charte africaine pour la jeunesse appelle les États membres à développer des politiques transsectorielles tenant compte des liens entre les besoins des jeunes afin d'intégrer et de généraliser leurs perspectives dans la prise de décision et les processus de développement.

En ce qui concerne la participation, elle appelle les parties prenantes à garantir la participation des jeunes dans les parlements et autres organes nationaux de prise de décision, ainsi qu'à faciliter l'établissement ou le renforcement des plateformes nationales, régionales et continentales pour la participation des jeunes. Il convient également de collecter des statistiques sur la main-d'œuvre désagrégées par âge et autres dimensions (sexe, handicaps, etc.) et de suivre et d'évaluer de manière rigoureuse les interventions.

La charte reconnaît que tout jeune a droit à une éducation de bonne qualité et que les multiples formes d'éducation, qu'elle soit formelle, informelle, non formelle, à distance ou tout au long de la vie, seront envisagées afin de répondre aux divers besoins des jeunes. C'est pourquoi la charte appelle les États membres à dispenser une éducation primaire obligatoire et à s'efforcer de minimiser les coûts indirects de l'éducation ; à revitaliser l'enseignement et la formation professionnels adaptés aux opportunités d'emploi actuelles ; et à étendre l'accès par les centres de développement aux zones rurales et isolées.

En ce qui concerne la subsistance et l'emploi durables des jeunes, les parties doivent garantir la disponibilité des données exactes sur l'emploi, le chômage et le sous-emploi des jeunes, afin d'accorder la priorité à cette question dans les programmes nationaux de développement ; promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes en l'incluant dans les programmes scolaires ; et donner accès au crédit, à la formation en développement d'entreprise, au tutorat et à une meilleure information sur les opportunités du marché.

En ce qui concerne la santé, les parties prendront les mesures nécessaires à un accès équitable et direct à l'assistance médicale et aux soins de santé, en particulier dans les zones rurales et pauvres, avec un accent sur le développement des soins de santé de base. Elles institueront également des programmes complets de prévention de la transmission de maladies sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA via l'éducation, l'information, la communication et la sensibilisation, et mettront à disposition des mesures de protection et des services de santé reproductive.

---

<sup>63</sup> « Process of the African Youth Charter and the role of youth in its popularisation and ratification »  
Document préparé par Dabesaki Mac-Ikemenjima, 2006. [http://www.uneca.org/adfv/docs/Process\\_African.pdf](http://www.uneca.org/adfv/docs/Process_African.pdf)

En ce qui concerne la place des **jeunes des diasporas**, la charte recommande l'établissement de structures encourageant et assistant leur retour et leur intégration totale dans la vie sociale et économique africaine et la protection des droits de ces jeunes.

En ce qui concerne les jeunes filles et les jeunes femmes, la charte recommande l'introduction de mesures législatives éliminant toutes formes de discrimination à leur encontre et la défense de leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales afin de garantir qu'elles soient à même de participer activement, également et efficacement à tous les niveaux de la vie sociale, éducative, économique, politique, culturelle et civile, ainsi que du leadership et des projets scientifiques.

### **Participation des jeunes à la prise de décision politique**

Les gouvernements africains impliquent de plus en plus les jeunes dans la prise de décision politique, comme le montre l'établissement de conseils nationaux de la jeunesse, de parlements de la jeunesse et de représentations des jeunes aux parlements nationaux, ainsi que la consultation des jeunes lors de la préparation des stratégies et des politiques de réduction de la pauvreté. En dépit de ces efforts, leur participation n'est souvent pas efficace. De plus, cette implication se limite souvent à l'élite urbaine, ce qui marginalise certains groupes de jeunes tels que les adolescents, les jeunes femmes, les plus pauvres et les plus isolés dans les zones rurales. Dans l'ensemble, les principaux obstacles à la participation des jeunes dans les pays africains sont le manque d'accès à la prise de décision politique et le manque de capacités des jeunes et des gouvernements à développer une telle approche participative.

Afin de renforcer la participation effective des jeunes, les gouvernements ACP doivent leur proposer des opportunités de participation à tous les niveaux et garantir qu'ils soient informés sur les options politiques des décideurs et qu'ils s'impliquent dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces politiques.

## **Ressources disponibles en ligne (Anglais et Français)** *En italique les documents disponibles en français*

### **Union Africaine**

The African Youth Charter (July 2006)

[http://www.africa-union.org/root/AU/Documents/Treaties/Text/African\\_Youth\\_Charter.pdf](http://www.africa-union.org/root/AU/Documents/Treaties/Text/African_Youth_Charter.pdf)

*Charte Africaine de la Jeunesse (Juillet 2006)*

[http://www.africa-union.org/root/au/Documents/Treaties/Text/African\\_Youth\\_Charter\\_fr.pdf](http://www.africa-union.org/root/au/Documents/Treaties/Text/African_Youth_Charter_fr.pdf)

### **DIAL**

Youth and Labour Markets in Africa: A Critical Review of Literature. Document de Travail No. 49. Agence Française de Développement (2007)

[http://www.dial.prd.fr/dial\\_publications/PDF/Doc\\_travail/2007-02.pdf](http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2007-02.pdf)

### **Commission européenne**

Communication from the Commission to the Council and the European Parliament- An EU Strategy for Youth – Investing and Empowering. A renewed open method of coordination to address youth challenges and opportunities COM (2009) 200 final

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0200:FIN:EN:PDF>

*Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européenne- Une stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser. Une méthode ouverte de coordination renouvelée pour aborder les enjeux et les perspectives de la jeunesse COM(2009) 200 final*

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0200:FIN:FR:PDF>

Investing in people -Strategy Paper for the Thematic Programme 2007–2013

[http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/how\\_we\\_do\\_strategy\\_paper\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/how_we_do_strategy_paper_en.pdf)

*Investir dans les ressources humaines - Document de stratégie pour le programme thématique 2007-2013*

[http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/how\\_we\\_do\\_strategy\\_paper\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/how_we_do_strategy_paper_fr.pdf)

DG Development and relations with ACP States-Education

[http://ec.europa.eu/development/policies/9interventionareas/humandev/humandeveduc5\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/development/policies/9interventionareas/humandev/humandeveduc5_en.cfm)

*DG Développement et relations avec les pays et relations avec les pays ACP –Education*

[http://ec.europa.eu/development/policies/9interventionareas/humandev/humandeveduc5\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/development/policies/9interventionareas/humandev/humandeveduc5_fr.cfm)

Promoting Employment through EU Development Cooperation

[http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/SEC\\_2007\\_495\\_EN\\_DOCUMENTDETRAVAIL\\_p\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/SEC_2007_495_EN_DOCUMENTDETRAVAIL_p_en.pdf)

### **FAO**

Faurès JM. and Santini G. 2008, Water and the Rural Poor: Interventions for Improving Livelihoods in Sub-Saharan Africa

<http://www.fao.org/docrep/010/i0132e/i0132e00.htm>.

Junior Farmer Field and Life Schools  
[ftp.fao.org/docrep/fao/012/i1208e/i1208e00.pdf](ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/i1208e/i1208e00.pdf)

Dalla Valle, F. 2009. Junior Farmer Field and Life Schools Inventory”, Gender, Equity and Rural Employment Division (ESWD), Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)  
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/ak595e/ak595e00.pdf>

Atchoarena D. and Gasperini L. 2003, Education for rural development: towards new policy responses, A joint study conducted by FAO and UNESCO  
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/ad423e/ad423e00.pdf>

FAO Activities Related to Children and Young People (January 2010)  
<http://www.fao.org/climatechange/19559-0-0.pdf>

## **FIDA**

Bennell, P. 2007. Promoting Livelihoods Opportunities for Rural Youth  
<http://www.ifad.org/events/gc/30/roundtable/youth/benell.pdf>

## **OIT**

Facts on Child Labour 2010  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_126685.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_126685.pdf)

*Le point sur le travail des enfants 2010*  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_126686.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_126686.pdf)

Global Employment Trends for Youth (October 2008)  
[www.oit.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_elm/---trends/documents/publication/wcms\\_112573.pdf](http://www.oit.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/---trends/documents/publication/wcms_112573.pdf)

*Tendances mondiales de l'emploi des jeunes : (Octobre 2008)*  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_elm/---trends/documents/publication/wcms\\_114357.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/---trends/documents/publication/wcms_114357.pdf)

Tackling hazardous child labour in agriculture: Guidance on policy and practice (toolkit) (October 2006)  
<http://www.ilo.org/ipeinfo/product/viewProduct.do?productId=2799>

The Start and Improve Your Business Programme (SIYB)  
<http://www.ilo.org/images/empent/static/seed/SIYBfs0307.pdf>

Training and Employment Opportunities to Address Poverty Among Rural Youth: a Synthesis Report. A Joint Study by FAO, ILO and UNESCO.  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/documents/publication/wcms\\_112928.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/documents/publication/wcms_112928.pdf)

## **ReliefWeb**

Middlebrook, P. J 2003, 'Fighting Hunger and Poverty in Ethiopia: Ethiopia's Experience in Implementing Employment Generation Schemes (EGS) as part of the National Policy for Disaster Prevention and Management(NPDPM)  
[www.drylands-group.org/noop/file.php?id=785](http://www.drylands-group.org/noop/file.php?id=785)

## **NU**

World Youth Report 2007: young people's transition to adulthood: progress and challenges

<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr07.htm>

World Youth Report 2005: young people today, and in 2015

<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr05.htm>

The United Nation's World Programme of Action for Youth

<http://www.unyouth.com/images/documents/50-81.pdf>

## **UNECA Commission économique pour l'Afrique (CEA)**

Africa Youth Report 2009

[http://www.uneca.org/eca\\_programmes/acgd/Publications/AfricanYouthReport\\_09.pdf](http://www.uneca.org/eca_programmes/acgd/Publications/AfricanYouthReport_09.pdf)

Youth, Education, Skills and Employment (December 2005)

[http://uneca.org/eca\\_programmes/policy\\_analysis/publications/youth\\_educ\\_skills\\_emp.pdf](http://uneca.org/eca_programmes/policy_analysis/publications/youth_educ_skills_emp.pdf)

## **UNESA**

Working Group for Youth and the MDGs. 2005. "Youth and the Millennium Development Goals: Challenges and Opportunities for Implementation"

<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/youthmdgs.pdf>

## **UNICEF**

Poverty Reduction Strategies and National development plans (March 2009)

[http://www.unicef.org/adolescence/files/FINAL\\_ADAP\\_Learning\\_series\\_no4\\_April\\_8\\_2009.pdf](http://www.unicef.org/adolescence/files/FINAL_ADAP_Learning_series_no4_April_8_2009.pdf)

Adolescent Development: Perspectives and Frameworks (May 2006)

[http://www.unicef.org/adolescence/files/ADAP\\_series\\_1.pdf](http://www.unicef.org/adolescence/files/ADAP_series_1.pdf)

## **UNRISD**

Migration and Social Policy in Sub-Saharan Africa (February 2008)

[http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/ab82a6805797760f80256b4f005da1ab/ac96a6e2d6c0f9cc125751200354ddb/\\$FILE/draft\\_adepoju.pdf](http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/ab82a6805797760f80256b4f005da1ab/ac96a6e2d6c0f9cc125751200354ddb/$FILE/draft_adepoju.pdf)

## **USAID**

Nugent R. 2006, Youth in a Global World

<http://www.prb.org/pdf06/YouthInAGlobalWorld.pdf>

## **Banque Mondiale**

World Development Indicators 2008: Poverty Data. A Supplement to world development indicators 2008

<http://siteresources.worldbank.org/DATASTATISTICS/Resources/WDI08supplement1216.pdf>

Rother F. 2006, Interventions to Support Young Workers in Sub Saharan Africa. Regional report for the Youth Employment Inventory

[http://siteresources.worldbank.org/INTLM/Resources/3900411188243960961/YEI\\_SSA\\_March\\_05\\_07.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTLM/Resources/3900411188243960961/YEI_SSA_March_05_07.pdf)

World Development Report 2008: Agriculture for Development

[http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR\\_00\\_book.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf)

*Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'Agriculture au service du développement*

[http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/2795087-1192111580172/FINAL\\_WDR-OV-French-text\\_9.25.07.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/2795087-1192111580172/FINAL_WDR-OV-French-text_9.25.07.pdf)

World Development Report 2007: Development and the Next Generation

<http://www->

[wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2006/09/13/000112742\\_20060913111024/Rendered/PDF/359990WDR0complete.pdf](http://wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2006/09/13/000112742_20060913111024/Rendered/PDF/359990WDR0complete.pdf)

*Rapport sur le développement dans le monde 2007: Développement et générations futures*

<http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2007/Resources/1489782-1158107976655/overview-fr.pdf>

Youth Employment: Key to Conflict Prevention, Poverty Reduction

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:21997667~pagePK:34370~piPK:34424~theSitePK:4607,00.html>.

Africa Development Indicators 2008/09: Youth and Employment in Africa. The potential, the problem, the promise.

<http://siteresources.worldbank.org/INTSTATINAFR/Resources/ADI-200809-essay-EN.pdf>

*Indicateurs du développement en Afrique 2008/09. Les jeunes et l'emploi en Afrique. Le potentiel, le problème, la promesse*

<http://siteresources.worldbank.org/INTSTATINAFR/Resources/ADI-200809-essay-FR.pdf>

Fares. J. Montenegro E.C. and Orazem P. F. 2006, How are Youth Faring in the Labor Market? Evidence from Around the World. Policy Research Working Paper Series 4071

[http://wwwwds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2006/11/20/000016406\\_20061120121219/Rendered/PDF/wps4071.pdf](http://wwwwds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2006/11/20/000016406_20061120121219/Rendered/PDF/wps4071.pdf)

## Sites Web

**Alliance pour une révolution verte en Afrique**

<http://www.agra-alliance.org/section/fr>

**Association des Universités Africaines (AUA)**

<http://www.aau.org/?lang=fr>

**Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**

<http://www.adeanet.org/adeaPortal/action/changerLangue?method=changerLangue&lang=fr>

**(BiD) Network**

<http://www.bidnetwork.org/page/43994/fr?lang=fr>

**CEJA - Conseil européen des jeunes agriculteurs**

<http://www.ceja.org/>

**Charte Africaine de la Jeunesse**

[http://www.africa-union.org/root/au/Documents/Treaties/Text/African\\_Youth\\_Charter\\_fr.pdf](http://www.africa-union.org/root/au/Documents/Treaties/Text/African_Youth_Charter_fr.pdf)

**Equipe Canada Junior Vision Internationale**

<http://www.visioninternationale.ca/programmes/>

**FAO Parité Equité et Emploi rural**

[http://www.fao.org/economic/esw/esw-home/fr/?no\\_cache=1](http://www.fao.org/economic/esw/esw-home/fr/?no_cache=1)

**International Young Professionals Foundation (IYPF)**

<http://www.iypf.org/>

**Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)**

<http://www.nepad.org/home/lang/fr>

**Office Allemand d'Echanges Universitaires**

<http://paris.daad.de/daad.html>

**Prix Mondial de l'Alimentation**

<http://www.worldfoodprize.org/index.cfm?nodeID=25731&audienceID=1>

**Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)**

<http://www.caadp.net/francais/index.php>

**Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN)**

<http://www.ilo.org/public/french/employment/yen/index.htm>

**SPEAK AFRICA**

<http://speakafrika.org/fr/>

**UNICEF**

<http://www.unicef.org/french/>

**Young Professionals' Platform for Agricultural Research for Development (YPARD)**

[www.ypard.org](http://www.ypard.org)

## Glossaire<sup>64</sup>

### **Ratios de dépendance de l'âge**

Mesure de la répartition des tranches d'âge au sein de la population. Ils concernent le nombre d'individus susceptibles d'être quotidiennement à la charge d'autrui – les jeunes et les plus âgés – par rapport au nombre de personnes capable d'apporter ce soutien.

### **Émancipation**

Mentalité, structure et processus culturel permettant aux jeunes d'être capables, d'avoir l'autorité et de pouvoir prendre des décisions pour faire évoluer leur propre vie et celle d'autrui, y compris les jeunes et les adultes.

### **Système agricole**

Systèmes agricoles collectifs ou individuels présentant des bases de ressources, des modèles entrepreneuriaux, des subsistances domestiques et des contraintes largement similaires, et pour lesquels des stratégies de développement et des interventions similaires doivent s'appliquer. Selon l'ampleur de l'analyse, un système agricole peut englober quelques dizaines ou plusieurs millions de ménages.

### **Gouvernance**

Décisions définissant les attentes, le pouvoir ou les performances. Il s'agit d'un processus distinct ou d'un aspect spécifique de la gestion ou du leadership. La gouvernance est présente dans toutes les institutions, étatiques ou non. Les jeunes doivent y être impliqués.

### **Ménage**

Individus, de même famille ou non, vivant sous le même toit et partageant leurs revenus, leurs dépenses et leurs tâches de subsistance quotidiennes.

### **Subsistance**

Moyens de survie ou de subsistance des populations (compétences, avoirs et autres), se distinguant du simple emploi ou travail. Dans le contexte de programmation, et en particulier avec les jeunes, un programme de subsistance doit viser plus loin que l'entreprise et l'employabilité pour inclure les compétences de vie, la santé, etc. Un cadre de « subsistance durable » a été adopté par le DFID et d'autres.

### **Malnutrition**

Insuffisance en nutriments pouvant porter atteinte à la santé physique et/ou mentale. Elle peut résulter d'une consommation insuffisante d'aliments ou d'une pénurie ou d'un déséquilibre de nutriments essentiels (déficiences en micronutriments ou consommation excessive de sucre raffiné et de graisses).

---

<sup>64</sup> <http://www.imf.org/>  
[www.fao.org](http://www.fao.org)  
<http://www.fao.org/ruralityouth>  
[http://www.ilo.org/empelm/what/pubs/lang--en/docName--WCMS\\_112573/index.htm](http://www.ilo.org/empelm/what/pubs/lang--en/docName--WCMS_112573/index.htm)  
[http://www.ygproject.org/sites/default/files/6962\\_Youth\\_Participation\\_in\\_Development.pdf](http://www.ygproject.org/sites/default/files/6962_Youth_Participation_in_Development.pdf)  
<http://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=2956>  
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/i0132e/i0132e08.pdf>

**Participation**

Implication active, informée et volontaire des populations dans la prise de décision et dans la vie de leur communauté (localement et mondialement). La participation implique un travail **avec et par** les gens et pas seulement pour eux. L'approche des droits de l'homme du développement reconnaît que les jeunes ont le droit de participer, y compris en-dessous de 18 ans, pour exprimer librement leurs idées sur tous les sujets qui les affectent, leur opinion devant être dûment prise en compte selon leur âge et leur maturité (Convention sur les droits de l'enfant, article 12).

**Population rurale**

Les populations rurales vivent généralement dans une exploitation ou dans un groupe de maisons accueillant entre 5 000 et 10 000 personnes, séparées par des terres agricoles, des pâturages, des arbres ou des buissons. La plupart des populations rurales passent la majorité de leur temps de travail sur les exploitations.

**Petits exploitants traditionnels**

Petits exploitants pratiquant l'agriculture traditionnelle de subsistance. L'agriculture est généralement pluviale et la production est axée sur les cultures de base à faible rendement. L'objectif principal est l'autoconsommation.

**Sans emploi**

Personne qui, durant une période de référence donnée, (a) est sans emploi, (b) ne peut travailler ou (c) cherche un emploi. Une personne est également considérée comme sans emploi si elle ne travaille pas mais sera salariée ou indépendante à une date postérieure à la période de référence.

**Chômage**

Mesure du nombre total de personnes sans emploi.

**Taux de chômage**

Pourcentage de la main-d'œuvre totale (emploi + sans emploi) au chômage. L'indicateur est largement utilisé pour mesurer la main-d'œuvre inutilisée.

**Emploi vulnérable**

Somme des travailleurs indépendants et des travailleurs domestiques.

**Vulnérabilité**

Caractéristique d'une personne, d'un groupe ou d'un écosystème influençant la capacité à anticiper, à faire face, à résister et à se remettre de l'impact d'une catastrophe.

**Jeunesse**

Chevauche mais se distingue de l'adolescence car s'étend jusqu'à l'âge adulte. Ce guide se conforme à la définition des Nations Unies des personnes de 15 à 24 ans. Cela permet d'englober de nombreuses personnes non scolarisées, sexuellement actives et confrontées à des obstacles de subsistance ou d'emploi.

**Développement en faveur des jeunes**

Approche du développement déterminée et orientée par les jeunes s'appuyant sur leur énergie, leur créativité et leurs compétences pour susciter un changement positif. Il peut être à petite ou grande échelle et valorise implicitement le rôle des jeunes dans la société.

## Acronymes

<b>ARD</b>	Recherche Agricole pour le Développement
<b>CARICOM</b>	Communauté et Marché Commun des Caraïbes
<b>CE</b>	Commission Européenne
<b>CEJA</b>	Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs
<b>DFID</b>	Département Britannique pour le Développement International
<b>DSRP</b>	Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FAO EPR</b>	Education pour les Populations Rurales
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FFS</b>	Farmers Field Schools
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GFATM</b>	Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA la Tuberculose et le Paludisme
<b>HIV</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>JFFS</b>	Junior Farmer Filed Schools
<b>ALC</b>	Amérique Latine et Caraïbes
<b>MIJARC</b>	Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>NYC</b>	National Youth Council
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation Internationale des Nations Unies
<b>ONUCEA</b>	Commission Economique pour l'Afrique
<b>ONU DAES</b>	Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU
<b>PAMJ</b>	Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PYS2010</b>	Pacific Youth Strategy 2010
<b>RNB</b>	Revenu National Brut
<b>SIDA</b>	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
<b>ASS</b>	Afrique Subsaharienne

<b>TEVER</b>	Technical and Vocational Education Training
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
<b>UN-HABITAT</b>	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>UNYP</b>	Programme des Nations Unies pour la Jeunesse
<b>UNYAP</b>	United Nations Youth Advisory Panel
<b>VSO</b>	Volunteer Service Overseas (United Kingdom)
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>YEP</b>	Youth Employment Programme
<b>YEN</b>	Réseau pour l'emploi des jeunes
<b>YPARD</b>	Young Professionals' Platform for Agricultural Research